

# Infos Lilas

N° 75 - novembre 2008

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / [www.ville-leslilas.fr](http://www.ville-leslilas.fr)

## DOSSIER

**Les Lilas,  
l'intercommunalité  
et le « grand Paris »**

## Perspectives

**Esther et Sotigui  
Kouyaté,  
griots lilasiens**

## Insertion

**Le théâtre au service  
de l'emploi**

## Éducation

**Les parents élus  
dans les conseils  
d'écoles**

## Association

**Zoom sur Poécité**

**Haute technologie médicale :  
la clinique des Lilas s'équipe d'une seconde IRM.**





## Esther et Sotigui Kouyaté, griotte et griot aux Lilas

**Les griots sont les maîtres de l'art du conte en Afrique de l'Ouest. Les Lilas ont le privilège d'en accueillir une famille depuis une dizaine d'année. L'association qu'ils y ont créée, La Voix du griot, propose bien plus que des stages de théâtre, la redécouverte d'un art social. Un savoir être.**

L'étranger qui arrive chez Sotigui et Esther Marty-Kouyaté quitte le monde moderne pour entrer dans le beau mystère d'un conte. La douceur poétique de la présence d'Esther et la gravité chaleureuse de Sotigui l'invitent à ce voyage. Loin de notre société qui s'agit au rythme des écrans, il redécouvre la lente et secrète puissance des civilisations orales. Un conte d'Afrique dans un pavillon des Lilas. Le salon des Kouyaté un jour d'interview peut surprendre. C'est à la fois l'audience publique d'un seigneur et un cercle de poètes et de fils spirituels. Assis au centre du salon, le maître Sotigui Kouyaté offre avec une lente majesté à son hôte le magnifique trône africain. Politesse mais ironie de griot, car seule la parole du maître règne sur cet univers poétique. La reine Esther, son épouse, sert le thé aux amis et aux familiers qui passent, et semble la gardienne de la secrète harmonie du lieu. « *Moi, je suis*

*une griotte par alliance* », dit-elle. Il confirme « *certaines griottes étaient plus puissantes que des hommes* »...

### L'héritier des griots

Le couple de conteurs est installé aux Lilas depuis dix ans. Elle venait de Suisse, lui du Mali. Pour le grand public, Sotigui Kouyaté est l'un des plus illustres comédiens africains, compagnon de route du metteur en scène Peter Brook. Un acteur connu grâce à ses rôles dans les films de Cheick Oumar Sissoko (*La Genèse*) ou de Rachid Bouchareb (*Little Senegal*). Plus étonnant, il est aussi l'ancien capitaine de l'équipe nationale de football du Burkina Faso. Mais c'est surtout un homme habité d'un grand rêve et d'une vaste mémoire. Celle de la dynastie de griots dont il porte aujourd'hui l'héritage, loin des villes d'Afrique. De sa parole et son souvenir jaillit l'épopée de cette classe des maîtres de la

parole, depuis cet ancêtre à qui un roi mandingue, au XIII<sup>e</sup> siècle, fit couper les tendons. Pour garder la puissance de cette parole à son service. Les Kouyaté avaient pour fonction traditionnelle de marier et de raccommoder les couples désunis comme de conseiller les rois, d'exciter l'ardeur des guerriers, d'émouvoir le public et de l'instruire par l'art du récit. C'est eux, encore, qui détenaient les clefs de la généalogie de ces civilisations orales.

### « Il y a un secret entre toi et moi »

Mais à quoi sert un griot dans la ville moderne ? Qu'apporte-t-il aux gens d'aujourd'hui ? Le maître ne le dira pas. Les curieux devront chercher eux-même la réponse du côté de l'association La Voix du griot. Concrètement, elle propose d'apprendre des techniques d'expression de la scène autour d'un travail sur les contes. La parole, la musique,

la danse, le jeu, l'expression corporelle : tout cela ressort aussi des hautes fonctions du griot. Il ne s'agit pas seulement de la parole, mais aussi de l'art de faire parler le corps, du geste de l'orateur. Plus largement, il s'agit de réapprendre à écouter les autres. De briser les barrières dans un monde où les sages, comme Sotigui Kouyaté aux longs cheveux gris, déplorent que l'on ne se parle plus : « *On t'a donné une bouche et deux oreilles, parle une fois, mais écoute deux !* », dit celui qui se qualifie lui-même de « *grand bavard* ». Alors à quoi sert un couple de griot dans la ville ? « *Kouyaté, nous dit-il, cela veut dire "il y a un secret entre toi et moi"* ». » Aux Lilas, on rencontre vraiment des personnalités étonnantes.

**La Voix du griot**  
116, bd Eugène-Decros,  
93260 Les Lilas.  
Tél. : 01 41 71 45 57.

# Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-SAINT-DENIS

**A**u cœur de l'été dernier, le gouvernement a fait voter une loi instituant un droit d'accueil en cas de grève pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires.

Quelques semaines plus tôt, le président de la République affirmait : « *Désormais, en France, quand il y a une grève, on ne s'en aperçoit plus !* » Le service minimum, qui s'ajoute à d'autres attaques contre le service public de l'Éducation nationale, est une véritable remise en cause du droit de grève. Hier les cheminots, aujourd'hui, les enseignants. Qui demain ?

La municipalité des Lilas a exprimé son opposition au service minimum. Comme 25 autres villes de Seine-Saint-Denis, nous avons décidé de ne pas appliquer la mesure lors de la journée nationale de grève du 7 octobre dernier. Comme 25 autres municipalités, nous avons été assignés au tribunal par l'État.

Force est de constater que les magistrats n'ont pas suivi la demande de condamnation formulée ! Car le dispositif de service minimum qui remet en

cause le droit de grève des enseignants est, en outre, tout à fait inapplicable.

Élaborée dans la précipitation, la loi n'a effectivement rien précisé des normes d'encadrement des enfants ni des qualifications exigibles des personnels communaux qui sont censés assumer la garde des enfants. Elle ne prévoit rien au cas où ces personnels seraient eux-mêmes en grève ou trop peu nombreux pour assurer un accueil dans des conditions décentes.

Nous avons interrogé le gouvernement sur ces aspects. Monsieur Darcos nous a fait une réponse hors sujet. C'est pourquoi, aujourd'hui, la municipalité des Lilas réitère sa demande de retrait de cette loi injuste et inapplicable. Nous savons la gêne que peut occasionner un long mouvement de grève des enseignants. Mais il est illusoire d'imaginer qu'une solution puisse être élaborée sans négociations avec les collectivités locales, les associations de parents d'élèves et les syndicats d'enseignants.

Au gouvernement maintenant de prendre ses responsabilités !



© Virginie Sueres

**« Le dispositif de service minimum qui remet en cause le droit de grève des enseignants est, en outre, tout à fait inapplicable. »**

# Octobre 2008 : quelques instant



4 oct.

## Bio barbecue !

Passants et habitués sont venus profiter, dans une ambiance conviviale, du barbecue offert par les commerçants du marché bio. Au menu : sardines et saucisses grillées, buffet de salades et de fruits, vin nouveau... bio évidemment.

## Sacré garde-chasse !

Plus d'une centaine de personnes ont découvert en musique, grâce à l'association Tralalilas l'air, l'incroyable histoire du garde-chasse dont le théâtre des Lilas porte le nom.

## Nuit blanche électronique

De 18 heures et jusqu'au bout de la nuit, les spectateurs ont pu, après une petite leçon d'histoire à l'espace d'Anglemont, découvrir toutes les facettes de l'électro à Lilas en Scène, à l'espace Khiasma et au Triton.



9 oct.

## Les Lilas sous l'Arc de Triomphe

En mémoire des combattants alliés morts au front, Daniel Guiraud et Charles Sezille-de-Mazancourt, président de l'UNC, ont ravivé la flamme de la tombe du soldat inconnu de l'Arc de Triomphe. Ils étaient accompagnés de Christian Lagrange, maire-adjoint, d'enfants des écoles et d'un important cortège de l'UNC des Lilas.



## anés



1 oct.



14 oct.

## Les écoliers au ciné

Éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants pour le cinéma est l'objectif du dispositif national et départemental École et cinéma qui a débuté avec la diffusion des *Contes de la mère Poule* au cinéma du Garde-Chasse. Il est proposé, cette année, aux élèves de CP et CE1.



## Rencontre avec Nancy Huston

L'auteure canadienne Nancy Houston a exposé sa démarche d'écriture devant un parterre de lecteurs ravis, lors d'une rencontre orchestrée par l'Observatoire de la diversité culturelle avec la collaboration musicale d'Hervé Dupuis, professeur de piano au conservatoire.



16 oct.



4 oct.



17 oct.

## Groland aux Lilas

Un peu d'humour grolandais a envahi le gymnase Jean-Jaurès lors d'un tournage pour le journal de la célèbre principauté.



## Fleurs d'automne

L'automne s'installe et les traditionnels chrysanthèmes fleurissent le parvis de la mairie et le cimetière.

**Montant des plantations : 2400€.**



## Nouvel incinérateur

Un nouvel incinérateur est en cours d'installation au cimetière. Il sera mis en service d'ici la fin de l'année.

**Montant des travaux : 150000€.**



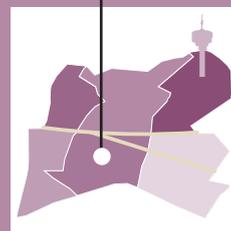
## Entretien du mobilier urbain

Les services municipaux de la voirie renforcent, depuis la rentrée, l'entretien du mobilier urbain, à l'image des barrières et des potelets pour la sécurisation du trottoir rue de Paris.

## Le parc Lucie-Aubrac s'agrandit



Une nouvelle parcelle de 1 100 m<sup>2</sup> vient d'ouvrir au public au sein du parc Lucie-Aubrac, entre la rue Romain-Rolland et le potager. Les négociations se poursuivent, par ailleurs, pour l'acquisition de deux secteurs qui permettrait d'agrandir encore l'espace vert de 970 m<sup>2</sup>.



## Un nouveau carrefour sécurisé



Quatre nouveaux passages piétons ont été tracés au carrefour des rues Chassagnolle et Jules-David, afin de sécuriser les traversées des passants.  
**Montant des travaux : 300 euros.**

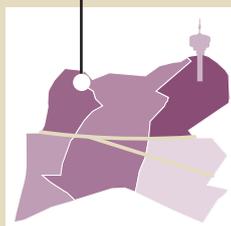


## Rénovation du carré militaire



Le carré militaire du cimetière fait l'objet de quelques aménagements par les ateliers municipaux (pavage et agencement des massifs). Parallèlement, une souscription est lancée par la Ville, le Souvenir français et la Fondation du patrimoine d'Île-de-France, en vue de restaurer l'ensemble des tombes de ce carré.

**Travaux réalisés en régie.**



## Santé

### Une nouvelle IRM pour la clinique des Lilas

Grâce à l'acquisition d'une seconde IRM, la clinique des Lilas-Cepim (Centre est-parisien imagerie médicale) renforce son département de radiologie.



La France dispose de 7,5 IRM pour un million d'habitants, contre 23 en Allemagne.

Un nouvel appareil d'IRM (imagerie par résonance magnétique) a été mis en service à la clinique des Lilas-Cepim. Un investissement important qui représente une réelle valeur ajoutée pour les patients. L'imagerie par résonance magnétique génère une vision très précise de certaines parties du corps, comme le cerveau, la colonne vertébrale ou les articulations, dont certaines lésions ne sont pas visibles sur une radiographie standard, une échographie ou un scanner.

#### Rendez-vous sous 48 heures

C'est un outil de diagnostic très précieux, par exemple en cas de suspicion d'attaque cérébrale et, donc, très recherché. À tel point que le délai moyen pour obtenir un examen IRM en France est aujourd'hui supérieur à un mois (35,4 jours), selon une étude de l'association Imagerie Santé Avenir (ISA) parue fin septembre. Ce délai national est en hausse de 3,2 % par rapport à 2007 (34,3 jours) et près de deux

fois et demi supérieur à l'objectif d'une quinzaine de jours fixé, en 2003, par le Plan Cancer. À la clinique des Lilas, la situation est dorénavant bien différente : l'installation d'un second appareil (en fonctionnement depuis juillet) permet d'obtenir un rendez-vous sous 48 heures !

#### Pour un usage plus large

Cette acquisition offre aussi la possibilité d'étendre l'usage de l'IRM. Alors que la première machine est largement dédiée à l'ostéo-articulaire, la seconde peut désormais être employée pour d'autres pathologies, notamment neurologiques, les seins ou le pelvis.

L'IRM doit être prescrit par son médecin traitant ou par un spécialiste. Pour les examens réalisés sur le nouvel appareillage, la clinique des Lilas applique le tarif Sécurité sociale, à savoir 69 euros, remboursés à 70 % par l'assurance maladie. Sur l'ancien IRM, des dépassements d'honoraires peuvent être pratiqués, selon les

praticiens (se renseigner lors de la prise de rendez-vous). Les patients en accident de travail, en affection longue durée (ALD) ou bénéficiant de la couverture médicale universelle (CMU) sont pris en charge à 100 %.

#### Qualité des soins

Depuis 2000, la clinique des Lilas s'est engagée dans une démarche visant à améliorer ses pratiques professionnelles à divers niveaux : cheminement du patient dans l'établissement, normes de sécurité et d'hygiène, usages du médicament...

Cela lui a valu une accréditation de la Haute Autorité de santé (HAS) en 2004, de nombreuses inscriptions au palmarès des établissements hospitaliers les plus sûrs de l'Hexagone et la confiance de plusieurs sportifs de hauts niveaux. Une pluie de récompenses qui, semble-t-il, n'est pas près de s'arrêter.

**Clinique des Lilas-Cepim**  
41, av. du Maréchal-Juin.  
Tél. : 01 43 62 22 00.

## Commerces aux Lilas



### Où dormir en paix...

Dix-huit chambres à la déco soignée et à des prix très abordables, c'est ce que propose l'hôtel Paul-de-Kock tenu par Gilbert Noguéra et sa sœur. Une histoire de famille puisque le lieu appartenait aux parents avant d'être repris par les enfants en 1987. Loin des hôtels standard, nous sommes dans un lieu où l'accueil est privilégié. Les chambres ont toutes été réhabilitées : murs aux tons chauds, parquet au sol et baignoires pour certaines. Dans le salon cosy, des photos anciennes témoignent de l'histoire de l'hôtel ouvert en 1903.  
**Hôtel Paul-de-Kock**  
130, rue de Paris.  
Tél. : 01 43 62 82 90.  
Chambres de 38 à 55 euros.



### et s'habiller chic

Après travaux, une nouvelle enseigne pour les femmes qui aiment s'habiller vient d'ouvrir. Cette boutique spacieuse offre un grand choix de vêtements et d'accessoires dans une gamme de prix variée. Des marques classiques (Antonelle, Orna Farho...) côtoient des marques plus branchées (Bel Air, Scarlet Roos...). Vitrines toutes les semaines et arrivages réguliers sont à signaler.

**Pearl - 70, rue de Paris.**  
Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 19 h 30 et de 10 h à 13 h 30 le dimanche.



## Expo sur la Grande Guerre

Du 7 au 15 novembre, la section ACPG-CATM des Lilas organise, dans le hall de la mairie, une exposition sur la guerre de 14-18 à l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire de son armistice, avec maquettes, textes, gravures... Un ancien combattant sera présent pour répondre aux questions des visiteurs.

Hôtel de ville - 96, rue de Paris. Tél. : 01 43 62 82 02.

## Novembre au club des Hortensias

■ Stage de peinture sur soie

Lundi 3, mercredi 5, jeudi 6, vendredi 7, de 9 h 15 à 12 h 15. Prix : 15,65 €.

■ Randonnée

Lundi 17, une demi-journée en forêt de Bondy. Départ à 13 h 30 du club. Prix : 2,60 €.

■ Après-midi dansant

Mercredi 19 à 14 h 30, animé par Interfestivités, goûter vers 16 heures.

■ Sortie

Jeudi 27, une demi-journée au musée Bourdelle. Départ à 13 heures du club.

Club des Hortensias  
Allée des Hortensias.

Tél. : 01 48 46 42 55.

## Taxe d'habitation

### Un nouvel abattement pour les personnes handicapées

**À partir de 2009, les personnes handicapées bénéficieront d'un abattement de 10 % sur la valeur locative moyenne de leur logement.**

Le conseil municipal a institué, le 24 septembre, un abattement de 10 % sur la valeur locative moyenne des habitations de la commune pour les personnes handicapées ou ayant à charge une personne handicapée. Les personnes concernées devront constituer un dossier avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 auprès de l'admini-

nistration fiscale afin de bénéficier de cette exonération, qui s'appliquera à compter de 2009.

#### Pour tous renseignements sur la taxe d'habitation :

- une permanence fiscale est assurée en mairie, le vendredi de 14 heures à 16 heures,
- il est possible aussi de

contacter le centre des impôts de Pantin, 32, rue Delizy, tél. : 01 49 15 77 00.

#### Pour tous renseignements sur la taxe foncière :

Contactez le centre des impôts fonciers et du cadastre de Noisy-le-Sec, 87, rue Parc, tél. : 01 49 15 52 00.

## Développement durable

### Deux entreprises lilasiennes s'engagent pour une eau plus pure

**Modern'chrome et le site Floréal de la RATP ont été primés pour leurs bonnes pratiques environnementales.**



Depuis 2007, Modern chrome recycle une partie de ses eaux usées.

La huitième édition du concours Nymphéa, organisé par le conseil général de Seine-Saint-Denis, fera date pour la ville des Lilas, dont deux entreprises ont remporté trois distinctions.

Tout l'enjeu était de récompenser des sociétés menant des actions innovantes dans le champ du traitement des eaux usées et qui ont une politique de développement durable vertueuse.

Le jury a décerné, à l'unanimité, le trophée Nymphéa à

Modern'chrome, dont la direction a installé un système de recyclage d'une partie des eaux usées, depuis 2007, grâce à une nouvelle station d'épuration.

#### Une politique innovante

« Nous avons récompensé une entreprise qui fait du traitement et du revêtement de surface, spécialisée dans le chrome et le zinc. En dépit de sa taille modeste (sept salariés), elle mène une politique innovante

et volontaire pour la gestion de l'eau », explique Jean-Pierre Brossard, qui conseille au quotidien les entreprises sur ces questions pour le conseil général. Modern'chrome a également obtenu un label de bronze pour ses efforts continus en la matière, depuis cinq ans, au même titre que le site Floréal de la RATP, primé pour sa politique globale et la réutilisation des eaux usées et retraitées pour l'entretien des bus.



Le 13 octobre à l'espace d'Anglemont, la compagnie du Grain de sel anime un atelier sur l'entretien d'embauche.

## Insertion

### Le théâtre au service de l'emploi

**Alors que la recherche d'emploi met souvent les gens dans une situation de fragilité, le théâtre et le jeu peuvent leur redonner confiance en eux.**

Le service insertion en collaboration avec le Plie (Plan local pour l'insertion et l'emploi) a mis en place une action de théâtre-forum sur le thème de l'entretien d'embauche, construite et animée par la compagnie du Grain de sel. Son but ? Faire participer des personnes en recherche d'emploi à un atelier en utilisant le théâtre comme outil de mise en situation. Là, tout est dans la méthode, l'objectif étant de les aider à mieux vivre et appréhender la situation d'entretien d'embauche.

#### Dans la peau de l'employé

Une première séance avait lieu lundi 13 octobre à l'espace culturel d'Anglemont. Une quinzaine de personnes y ont participé. Certaines, à la recherche d'un emploi, étaient venues assimiler les bons gestes à adopter. D'autres étaient là pour vaincre leur timidité. Selon Cécile Campy, du Plie : « Ce qui est intéressant dans ce type d'initiative, c'est que l'on est mis face à la réalité. Nous ne sommes pas là pour énumérer tout ce qu'il

*faut faire ou ne pas faire. Ici, les gens agissent et peuvent décrypter leurs gestes, et surtout comprendre par eux-mêmes ce qui ne va pas. »* « C'est aussi le moyen de valoriser ses atouts professionnels en se mettant en scène et de reprendre confiance en soi », poursuit Chakir Ktoul, conseiller du service insertion. L'atelier, c'est d'abord une présentation qui permet de mettre tout le monde à l'aise. Ensuite un « échauffement », où se dessinent peu à peu des liens entre chacun et qui finit par constituer un groupe. Puis, a lieu un exercice de compréhension et d'improvisation : une petite saynète, jouée par les comédiens de la compagnie, fait office d'entretien d'embauche. Le but est alors de faire réagir les participants. On leur propose de se mettre dans la peau du potentiel employé et de montrer comment ils se seraient comportés dans une telle situation.

#### « Je suis prête »

Une chose est sûre : si les participants sont partagés quant à

la meilleure manière de réussir un entretien, ils sont d'accord sur le bilan de la séance. Victoria, âgée de 30 ans et mère de famille, témoigne : « Je ressors de cet atelier grandie. Même si ça ne dure que trois heures. Ce qui est bien, c'est que l'on va droit au but. C'est toujours plus enrichissant de voir de ses propres yeux les erreurs à ne pas commettre plutôt que de simplement les entendre. » Beaucoup d'entre eux repartent plus confiants, prêts à passer sans tarder un entretien. « La semaine dernière, je devais en passer un, mais j'avais si peu confiance en moi et tellement peur, qu'au final j'ai décidé de ne pas y aller, observe Salimata. Aujourd'hui, je suis prête, je crois que je vais même les rappeler. » Certains « parviennent à retrouver confiance en eux et, très vite, reprennent un emploi », confirme Cécile Campy. La méthode semble faire ses preuves et une nouvelle session est programmée début décembre.

#### Service insertion

Tél. : 01 41 58 10 91.

## Quiz du service jeunesse

Le service jeunesse organise un grand quiz culturel au gymnase Liberté, le vendredi 21 novembre, de 17 h 45 à 20 h 30. Répartis en trois groupes (enfants, jeunes, adultes), les participants pourront tester leurs connaissances en maths, sport, télévision, sciences, littérature, histoire... Lots et collation apéritive seront proposés en fin de soirée.

Entrée libre.

Gymnase Liberté

30, bd de la Liberté.

Tél. : 01 49 72 74 76.

## Noël : inscriptions au centre de loisirs

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants au centre de loisirs pendant les vacances de Noël doivent se rendre au service éducation et temps de l'enfant entre le 17 novembre et le 5 décembre.

ETE

Allée Jean-Yanne.

Tél. : 01 72 03 17 13.

## Les informations locales accessibles aux malvoyants

La municipalité propose aux personnes malvoyantes et ayant des difficultés à lire une version audio d'*Infos Lilas*, enregistrée chaque mois sur CD par des bénévoles liliens. Gratuits, ces journaux sont disponibles à la bibliothèque municipale André-Malraux et au club des Hortensias.

Pour bénéficier de ce service, téléphoner au 06 76 89 94 70.

## Formation baby-sitting

Le 4 novembre aura lieu, au Kiosque, une journée de formation au baby-sitting. Au programme : présentation du service de mise en relation avec les parents et intervention d'une psychologue, de 10h à 12h, et, de 14h à 16h, rencontre avec une animatrice du centre de loisirs et une puéricultrice de la PMI pour leur apprendre les activités et les soins à pratiquer avec les enfants.

Le Kiosque  
167, rue de Paris.  
Tél. : 01 48 97 21 10.  
[www.ville-leslilas.fr/kiosque](http://www.ville-leslilas.fr/kiosque)

## Visite d'une usine de traitement des déchets

Le Syctom (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères) de l'agglomération parisienne organise une journée portes ouvertes au centre multifilière de traitement des déchets ménagers à Ivry-Paris XIII, samedi 22 novembre. L'accueil du public est prévu de 10h30 à 17h, avec un départ de visite toutes les vingt minutes.

Centre du Syctom de l'agglomération parisienne  
13, rue Bruneseau  
Paris 13.  
Tél. : 01 40 13 17 29 - 40.

## Le beaujolais nouveau arrive !

Dimanche 23 novembre, de 8 heures à 13 heures, la Semaco, concessionnaire du marché, invite les Lilasiens à fêter (avec modération) l'arrivée du beaujolais nouveau, autour d'une dégustation et d'un petit en-cas gratuits.

**Marché couvert**  
Rue du Garde-Chasse.

## Éducation

### Les parents élus aux conseils des écoles lilasiennes

*Les élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école ont eu lieu le 17 octobre. Voici les noms des parents élus, tous issus de listes FCPE.*

#### ÉCOLES MATERNELLES

##### ■ Calmette

Patrick Piade, Johanne Homand, Carole Bereby, Irissé Assous.  
Contact : 06 22 61 46 11.

##### ■ Courcoux

Lydia Giacometti, Julia Gaboriaud, Perpetue Francina, Sabrina Ferrand.  
Contact : 06 76 38 87 38.

##### ■ Julie-Daubié

Muriel Achery, Alexandra Agnello, Isabelle Bertrand, Dominique Colombier, Christophe Galvani, Anne-Sophie Landre, Peggy Mouriesse.  
Contact : 06 87 48 21 12.

##### ■ Les Bruyères

David Cavillon, Marianne Alauzen, Baya Bousmaha, Julia Cohen, Jocelyne Raveloson.  
Contact : 06 20 73 35 00.

##### ■ Romain-Rolland

Franck Bellugeon, Manuelle Tomas-Bouil, Marie-Laurence Dragon, Nathalie Delval, Antonin Watenberg, Vélia Dahan, Julie Bouvry, Sarah Villar.  
Contact : 06 84 23 85 17.

#### ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

##### ■ Victor-Hugo

(maternelle et élémentaire)  
Nathalie Gabaudan, Florence Schneider, Émilie Colin, Neddine Benguella, Fanny Rome, Sydne Zana, Christophe Boue, Fabia Hacine-Gherbi, Jean-Yves Marchal.  
Contact : 06 77 99 25 29.

##### ■ Paul-Langevin

Sophie Bedin, Vincent Daudon, Frédérique Diop, Philippe Dupuy, Zohra Kritly, Hélène Laloy, Nabil Neffati, Nadia Picco, Isabelle Roudil, Sandrine Rousseau, Nina Rubini, Laurence Topla.  
Contact : 06 63 35 73 76.

##### ■ Romain-Rolland

Sarah Charlet, David Ledorze, Sophie Dauger, Laure Lemaire, Corinne Akakpo, Nathalie Delval, Stéphanie Gautier, Britt Harnisch, Souhila Kellaci, Sophie Barache, Caroline Chatain, Carolina Pecheny, Claire Peltier, Cécile Subra-Lourie, Jacques Tessier.  
Contact : 06 86 76 05 21

##### ■ Waldeck-Rousseau

Marie-Laurence Dragon, Martine Grau, Martine Vincent Souid, Lydia Giacometti, Isabelle Favier, Geneviève Meng, Gersende Carlus, Alexandra Agnello Viennot, Prunella Rivière, Patrick Piade, Franck Gaboriaud, Laure Leprince.  
Contact : 06 15 20 92 03.

#### COLLÈGE MARIE-CURIE

Brigitte Bacroix, Laurence Chneiweiss, Sarina Graci, Nathalie Mangin, Corinne Rascoussier, Laurence Topla, Sophie Wachnick, Valérie Arnould, Florence Bergogne, Isabelle Grosset, Richard Le Pontois, Pierre Lebon, Françoise Rousseau, Pascale Solignac.  
Contact : 06 27 27 47 29.

#### LYCÉE PAUL-ROBERT

Josette Carbonnet, Laurence Chneiweiss, Thérèse Descamps, Edith Lienard, Jean-Pierre Romet, Pierre Vaxelaire, Valérie Arnould, Guylaine Bouanga, Isabelle Grosset, Marie-Christine Palma-Farus.  
Contact : 06 62 80 66 31.

## Prévention

### Des courts-métrages contre la violence conjugale

*À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, le Kiosque se mobilise.*

En France, une femme sur dix est victime de violences conjugales et pour 2007, l'on dénombre 166 femmes mortes sous les coups de leur conjoint, soit quasiment une tous les deux jours. Face à la gravité de la situation, la nouvelle campagne nationale de lutte contre les violences faites aux femmes incite victimes et témoins à briser

le silence, car on estime que seulement 2 % des victimes dénoncent les faits. En soutien à cette action, le Kiosque diffusera, du 20 au 27 novembre, des courts-métrages réalisés notamment par Patrice Leconte, Michel et Paul Boujenah, Coline Serreau, Zabou Breitman, etc. Leur vocation : aider à une prise de conscience de l'étendue et

de la gravité de ce fléau. Deux conférences débats avec des professionnels de la question suivront les projections.

Jeudi 20, de 14 h à 16 h, et mercredi 26, de 18 h à 20 h. Entrée gratuite, réservation recommandée.

Le Kiosque - 167, rue de Paris.  
Tél. : 01 48 97 21 10.  
[www.ville-leslilas/kiosque](http://www.ville-leslilas/kiosque)



# Les Lilas, l'intercommunalité et le « grand Paris »

***Mutualiser les compétences et les moyens pour améliorer la vie quotidienne des habitants et peser fortement sur les choix de grands projets de la région parisienne : tel est le pari de la Ville des Lilas qui s'engage dans un double processus intercommunal avec la constitution d'une communauté d'agglomération entre plusieurs communes voisines et le projet du « grand Paris », lancé par les élus au sein de la conférence métropolitaine.***

Infrastructures routières, aménagement de la base régionale de loisirs, résorption de l'habitat insalubre, prolongement de la ligne 11 du métro, mise en synergie des équipements culturels et sportifs, coopération avec la Ville de Paris... Autant de sujets pour lesquels l'intercommunalité permettrait la mise en œuvre de solutions concrètes et efficaces par la mutualisation des moyens et des compétences de plusieurs communes. Depuis longtemps intéressée par la création d'un espace de solidarité et de projets avec les municipalités voisines, la Ville des Lilas s'investit aujourd'hui dans deux processus parallèles de création de structures intercommunales, une communauté d'agglomération et le projet du « grand Paris ».

L'idée d'une communauté d'agglomération dans l'ouest de la Seine-Saint-Denis n'est pas neuve. En 2004-2005, un projet d'établissement public de coopération intercommunal (EPCI) regroupant les villes des Lilas, de Bagnolet, du Pré Saint-Gervais et de Romainville a failli voir le jour. Les exigences de seuil de création, d'objectifs et de territoire étant réunies, le préfet de Seine-Saint-Denis avait pris un arrêté de périmètre que les conseils municipaux des quatre villes auraient pu entériner. Or, l'absence de majorité au conseil municipal de Romainville a stoppé net le projet, malgré les décisions favorables de Bagnolet, du Pré Saint-Gervais et des Lilas. Aujourd'hui, le processus de création est

relancé avec une toute nouvelle ampleur. En effet, en plus des quatre communes engagées dans le projet initial, les villes de Pantin, Montreuil, Noisy-le-Sec, Bondy, Rosny-sous-Bois et Bobigny envisagent d'intégrer une future communauté d'agglomération.

## Vers une création en 2010

Si elle voyait le jour, cette structure intercommunale serait, avec ses dix villes membres regroupant plus de 420 000 habitants, la plus importante de Seine-Saint-Denis et d'Île-de-France. Une « masse critique », susceptible d'accélérer de nombreux projets et chantiers. Il s'agit pour l'instant d'extrapolations. En

effet, le processus de création qui pourrait aboutir courant 2010 n'en est qu'aux prémises, et le chemin est encore long avant l'existence d'une telle structure. Une période d'études et de concertations est nécessaire aux communes concernées pour définir un périmètre pertinent et des compétences à mettre en commun. Une formule souple d'« association de préfiguration » pourrait réunir les villes qui, à ce stade, pourront à tout moment choisir de se retirer du projet. Des débats vont être organisés au sein de chaque ville. Une fois cette phase d'études achevée, la création de la communauté d'agglomération proprement dite pourrait se dérouler en deux étapes. Le préfet arrête la liste des communes incluses dans le projet. Les conseils municipaux de chacune des villes membres ont ensuite trois mois pour l'approuver. Une fois ce périmètre établi, le préfet institue la communauté d'agglomération.

## Les compétences

L'intercommunalité est un transfert de compétences, mais pas de souveraineté. C'est, en effet, le principe de spécialité qui guide l'intervention de la communauté d'agglomération. Celle-ci ne peut agir que dans les domaines qui lui ont été attribués directement par la loi (compétences obligatoires et optionnelles) ou dans celui que les communes membres ont décidé de lui transférer (compétences facultatives ou liées à l'intérêt communautaire).

La loi du 12 juillet 1999, dite loi Chevènement, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, fixe quatre compétences obligatoires déléguées aux communautés d'agglomération :

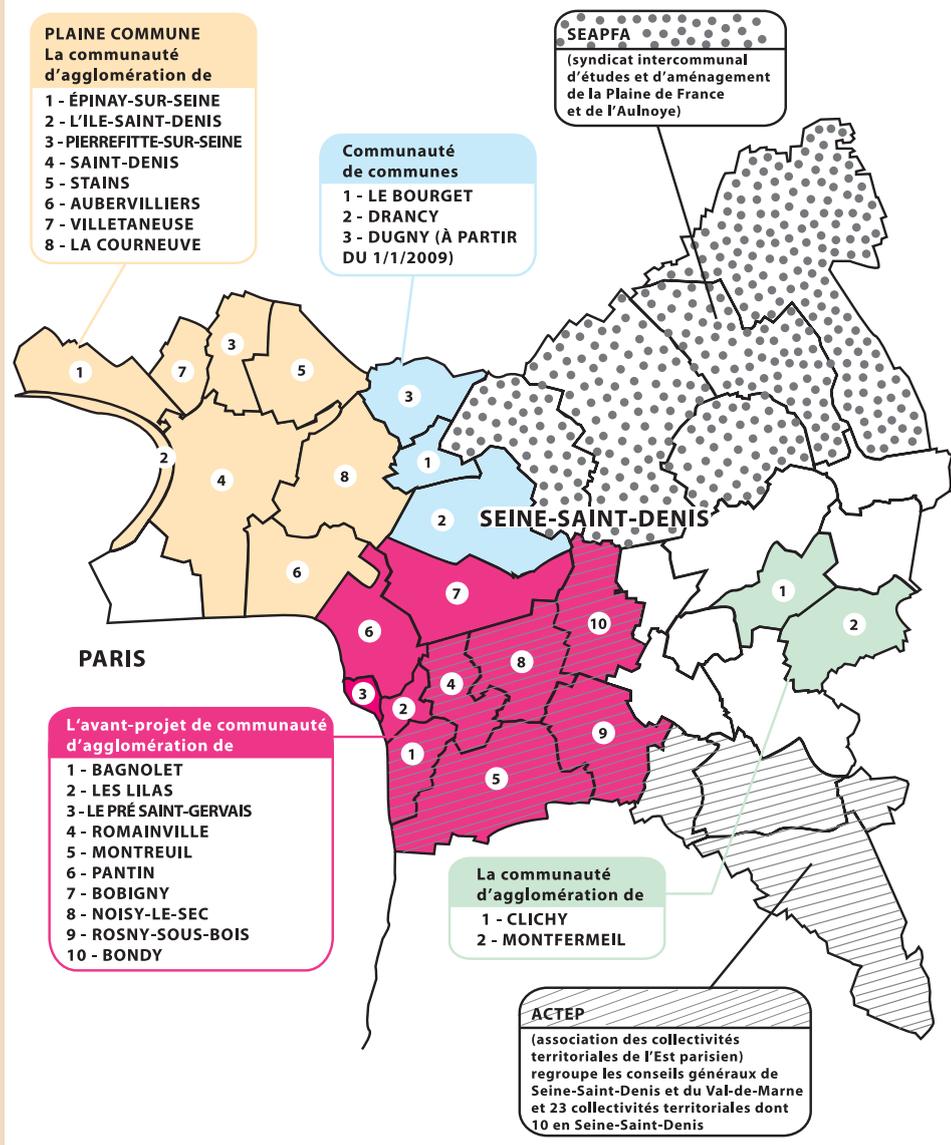
- le développement économique,
- l'aménagement de l'espace,
- les politiques en matière d'habitat,
- la politique de la ville, c'est-à-dire les dispositifs locaux de prévention de la délinquance, de développement urbain, etc.

Trois autres compétences, au moins, doivent être choisies parmi les suivantes :

- les voiries,
- l'assainissement,
- l'eau potable,
- l'environnement et le cadre de vie,
- les équipements culturels et sportifs.

Certaines peuvent encore lui être transférées par délibération du conseil communautaire. La loi fixe, par ailleurs, des exigences démographiques et géographiques de création : « une communauté d'agglomération est un

## L'intercommunalité en Seine-Saint-Denis



*EPCI regroupant plusieurs communes formant un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave, avec une commune centre de 15 000 habitants ou moins s'il s'agit du chef lieu de département. »*

## Le fonctionnement

Comme c'est le cas dans une commune, c'est un conseil qui règle par ses délibérations les affaires de sa compétence. Appelé conseil de communauté, il est composé de délégués communaux, les conseillers communautaires désignés au sein de chaque conseil municipal. Leur nombre et la répartition des sièges sont fixés dans un délai de trois mois à compter de la notification de l'arrêté de périmètre. Chaque commune dispose d'au moins un siège et aucune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges.

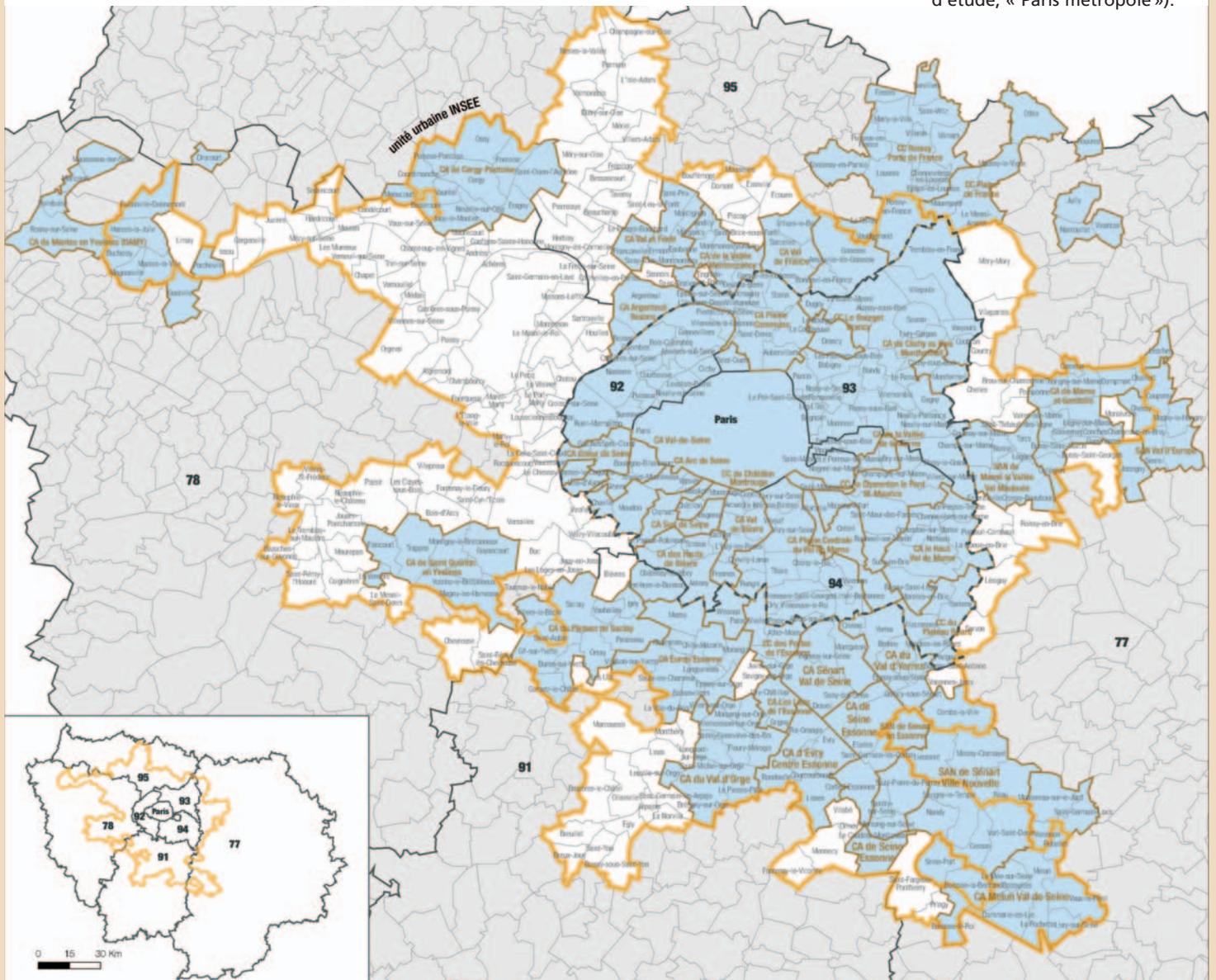
## Le financement

Les sources de financement d'une communauté d'agglomération sont fixées par la loi. La mise en commun du produit de la taxe professionnelle (TPU : taxe professionnelle unique) des communes membres ainsi que les subventions, dotations ou participations de l'État et des collectivités territoriales en sont les principales. La dotation globale de fonctionnement, versée par l'État aux intercommunalités, est la plus importante. La communauté d'agglomération peut aussi bénéficier des produits de dons et legs, du produit des emprunts ou du versement transport et de recettes liées à des prestations fournies ou services rendus. Il est également possible, mais pas du tout obligatoire, de percevoir une fiscalité locale additionnelle.

## Le périmètre du « grand Paris »

Agglomération parisienne telle que définie par l'Insee.

Périmètre du « grand Paris » (projet de syndicat mixte ouvert d'étude, « Paris métropole »).



## La conférence métropolitaine : l'émergence du « grand Paris »

La Ville des Lilas est engagée dans un autre projet d'envergure : l'émergence d'une structure de coopération, dotée de compétences propres, capable de gérer les problèmes communs à la capitale et à son agglomération. Cette structure intercommunale, actuellement dénommée « Paris métropole », est appelée de leurs vœux par les élus locaux qui, depuis 2001 et la coopération accrue entre Paris et ses voisins, aspirent à passer de collaborations bilatérales à une véritable communauté de projets. Cela est d'autant plus important, qu'à côté des grands dossiers

(transports, emploi, logement, pollution...) et de l'objectif de réduction des inégalités, s'affirme l'ambition de conforter la place de Paris dans la compétition internationale.

### Un syndicat de collectivités locales : « Paris métropole »

Alors le « grand Paris », oui, mais sous quelle forme ? Et surtout, dans quel but ? Afin d'y réfléchir, plusieurs élus dont Daniel Guiraud, maire des Lilas, ont mis en place, en juillet 2006, la Conférence métropolitaine de l'agglomé-

ration parisienne, structure de concertation. En 2007, des réunions de travail ont ainsi été consacrées à ce qu'on nomme la « zone dense » de l'agglomération parisienne, soit Paris et les trois départements de petite couronne. En juin dernier, à l'occasion du lancement des assises de la métropole, 600 participants dont 200 élus et 100 collectivités franciliennes, de droite comme de gauche, étaient réunis à la Plaine-Saint-Denis pour évoquer le devenir de la métropole parisienne. L'idée a alors été lancée par le maire des Lilas de créer un syndicat mixte ouvert d'étude. Il

verra le jour le 5 novembre prochain, lors de nouvelles assises. Le syndicat ne marque pas seulement une nouvelle étape dans la maturation du dialogue engagé entre les communes, les intercommunalités, les départements et la région, c'est un véritable acte fondateur. Reste à déterminer la forme et le périmètre de cette structure de coopération. Sur ce point, les avis divergent. Philippe Dallier, sénateur UMP, prône dans un rapport du 8 avril 2008 la création d'une collectivité inédite, fusionnant le département de Paris et les trois départements de petite couronne. D'autres, comme Jean-Paul Planchou, maire de Chelles (77), pensent que la priorité n'est pas de construire une nouvelle collectivité mais de renforcer les prérogatives de la région Île-de-France. Des groupes de réflexion, comme la fondation Concorde, appellent même à la suppression totale des départements. Parmi les nombreuses hypothèses envisagées par la conférence métropolitaine, l'une retient

l'attention et présente un Grand Paris des élus, fort de 174 adhérents et d'une population de huit millions et demi d'habitants. Il comprendrait notamment les 124 communes et les quatre communautés de communes de la petite couronne, les 28 communautés d'agglomérations et les quatre syndicats d'agglomération nouvelle, compris dans l'agglomération.

## Le point de vue de l'État

Depuis 2007, les élus locaux assistent à une volonté de prise en main du dossier du « grand Paris » par l'État. En juin, le président Sarkozy évoquait, à l'occasion de l'inauguration du terminal 3 de Roissy, la possibilité d'une communauté urbaine. Il appelait à la tenue d'un comité interministériel d'aménagement du territoire (CIADT) sur le sujet. En mars 2008, Christian Blanc était nommé secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale. Si tous reconnaissent la nécessité

d'une gouvernance de la zone dense, les élus locaux craignent de se voir contourner par l'État et revendiquent la primauté de l'initiative. La création d'un syndicat mixte ouvert d'étude leur permettra de dialoguer avec le gouvernement dans un cadre institutionnel pour peser efficacement sur les décisions de l'État.

25 juin 2008 : les assises métropolitaines.



© Henri GARAT

## L'intercommunalité, d'hier à aujourd'hui

La France compte plus de 36 700 communes, soit cinq fois plus que l'Espagne ou l'Italie et quatre-vingt fois plus que le Royaume-Uni. Cet émiettement, héritage de l'organisation en paroisses sous l'Ancien Régime, pose de réels problèmes en matière de cohérence des politiques publiques et d'aménagement du territoire. Devant la difficulté des gouvernements successifs à organiser la diminution du nombre d'entités communales, l'intercommunalité est apparue très tôt comme une solution viable. Dès 1890, sont créés des groupements intercommunaux, les syndicats intercommunaux à vocation unique puis à vocation multiple (Sivu et Sivom). Nécessaires, ils se sont vite révélés insuffisants. En 1971, après avoir tenté de contraindre les communes à se regrouper

de façon autoritaire, l'État mise sur une politique d'incitation fiscale. En 1992, les communautés de communes sont créées. Puis les choses s'accélèrent. En 1999, la loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale constitue un tournant, en confortant les communautés de communes et les communautés urbaines et en créant les communautés d'agglomération. À ce jour, le bilan de l'intercommunalité est très positif. Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, 92 % des communes et 87 % de la population française appartenaient à l'un des quatre types de groupements à fiscalité propre. À la même date, on comptait, en France, 171 communautés d'agglomération regroupant 21,9 millions d'habitants.

## Qu'est-ce qu'un EPCI ?

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets de développement. Il en existe deux types, selon qu'ils disposent de ressources propres (et donc d'une fiscalité autonome) ou pas. Les syndicats intercommunaux, sans fiscalité propre, sont la forme la plus courante, en particulier en milieu rural. Ils permettent de mettre en commun une ou plusieurs activités : voirie, transports, traitement des ordures ménagères... Les établissements à fiscalité propre sont plus divers. Leur nature dépend de leur taille. Une communauté urbaine doit compter plus de 500 000 habitants et une communauté d'agglomération, plus de 50 000. Au-dessous de ce chiffre, il s'agit de communautés de communes.

Un EPCI est régi par le principe de spécialité contrairement à la commune, qui possède une vocation générale. Il ne peut donc exercer que les compétences qui lui sont confiées par la loi ou les communes membres.

Les décisions d'un EPCI se prennent à la majorité qualifiée, qui correspond soit aux deux tiers des conseils municipaux des communes concernées, représentant plus de la moitié de la population totale, soit à la moitié des conseils municipaux des communes, représentant les deux tiers de la population.

## L'appartenance des Lilas à des groupements intercommunaux

La Ville des Lilas fait partie de quatre syndicats intercommunaux, structures sans fiscalité propre.

- Sigeif (Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France) : distribution publique du gaz et de l'électricité pour 4,9 millions de Franciliens.
- Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication) qui regroupe 86 villes d'Île-de-France.
- Sitom 93 (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères du 93).
- Sedef (Syndicat des eaux d'Île-de-France) : gestion du service public d'eau potable pour plus de 144 communes franciliennes.

## Art contemporain L'art, c'est la récré !

**La maternelle et l'art contemporain... Pas facile a priori de tisser des liens entre deux univers qui ne se rencontrent pas spontanément. La biennale Art grandeur nature a le mérite de tenter des passerelles. Comme entre le plasticien Christian Vialard et la maternelle Courcoux.**

Parfois, les artistes partent avec l'idée de faire découvrir l'art aux enfants. Et puis ce sont les petits qui leur font redécouvrir leur enfance... Ceux de l'école maternelle Courcoux avaient rendez-vous, ce vendredi 10 octobre, avec la grande aventure. Imaginez, une rue à franchir ! Leur toute première sortie de classe ! Elle avait de quoi impressionner puisque le rendez-vous était fixé avec le monde des grandes personnes, qui plus est à l'occasion de la biennale d'art contemporain, Art grandeur nature. Une opération qui se déroule à l'initiative du conseil général de Seine-Saint-Denis, avec notamment aux Lilas une installation conçue par Christian Vialard pour le quartier des Sentes, *Braseros*. De mystérieux braseros noirs disposés en cercle, d'où sortent des petits sons et de brillantes lumières la nuit. Pour alimenter son ingénieuse ferraille de bruits captés dans le quartier, le chaleureux plasticien, lui-même père de grands



Christian Vialard capte les mots des enfants pour alimenter ses braseros.

enfants, partait d'une idée séduisante. Enregistrer, pour les diffuser ensuite remixés grâce à son étrange installation, les réactions des tout-petits à la vue de *Braseros*. Un défi en soi, surtout quand la prise de sons se déroule en pleine rue.

### « Il s'est passé des choses »

S'il avait peut-être un peu oublié que la concentration des petites personnes de 2 à 4 ans est un art à part entière, les gamins de Courcoux se sont chargés de le rappeler à ce géant équipé en chasseur de sons : « *Je dois être un peu impressionnant quand je m'approche avec mon grand micro* », comprenait-il. Il n'avait

pu tirer d'eux que quelques mots, « *souris* », « *train* », « *tambour* », quand Roselyne, une animatrice de Khiasma, association qui coordonne l'événement, a tenté d'expliquer aux enfants : « *Vous pouvez dire si ça ne vous intéresse pas, ou même ne rien dire du tout.* » Des critiques d'art en couche-culotte... L'idée était séduisante, mais un peu intello et n'eut pas plus d'écho. « *Ce n'est pas grave, il s'est quand même passé des choses* », concluait la maîtresse en rentrant en classe.

Mais, si pour intéresser les plus petits, il fallait s'intéresser d'abord à eux et à ce qui les intéresse ? C'est ce qu'a senti Christian Vialard qui a rencontré un vif succès quand il a demandé, alors, à toutes ces petites personnes de pousser un grand cri... libérateur pour eux comme pour l'artiste. Succès assuré ! On s'attend maintenant à ce que le cri des guerriers de la maternelle Courcoux jaillisse des braseros à l'heure du laitier !

### Les rendez-vous de la biennale

■ **Ciudad del Mar**, film de C. Atabekian. Jeudi 6/11 à 20 h 30, à l'Espace Khiasma.

■ **Qu'est-ce que la valeur ?** Atelier participatif. Samedi 8/11,

de 10 heures à 18 heures, à l'Espace Khiasma.

■ **Relectures n°6 : ville-fiction.** Du 20 au 23/11, à l'Espace Khiasma et hors les murs. Programme détaillé sur [www.khiasma.net](http://www.khiasma.net).

## Centre culturel Jean-Cocteau

### ■ Nouvelle-Zélande

Conférence

Reportage audiovisuel de C. Hervé.

Mercredi 12 novembre, à 14h 30 à l'Auditorium.

### ■ Places disponibles

- Atelier rock

Les quatre musiciens de l'atelier rock cherchent un chanteur ou une chanteuse pour étoffer leur répertoire.

Tous les mardis, de 19 heures à 21 heures, au Triton.

- Grand Angle

L'ensemble de jazz Grand Angle recherche un bassiste, un pianiste et des cuivres.

Tous les jeudis, de 20 heures à 22 heures, à l'Auditorium d'Anglemont.

- Poterie, anglais

Il reste des places aux cours de poterie du mercredi et du samedi et aux cours d'anglais du mardi, niveau débutant.

- Chorale et septet

La chorale et le septet, qui se déroulent le lundi de 20h 15 à 22h 15 en alternance, cherchent des hommes pour compléter leurs formations.

35, place Charles-de-Gaulle. Pour s'inscrire, tél. : 01 48 46 07 20.

## Folies d'encre

### ■ Rencontre

Philippe Gauthier, auteur de livres de théâtre pour enfants, dédicacera ses ouvrages. À cette occasion, son texte *Une jeune fille et un pendu* sera lu par les acteurs de la compagnie lilasienne Kalidor. Samedi 8 novembre, à 19 heures.

### ■ Goûter de mots

Lecture pour enfants Mercredi 12 novembre, à 16 heures.

3, rue du Garde-Chasse. 01 43 63 20 20.

## Cinéma du Garde-Chasse

01 43 60 41 89

### ■ Ciné-club

*Entre les murs*, comédie dramatique, de Laurent Cantet. Palme d'Or du Festival de Cannes 2008. Projection suivie d'une rencontre avec David Cavillon, président de la FCPE aux Lilas, Joseph Rossetto, principal de collège, et Laurent Bénégui, cinéaste et écrivain, sur le thème : « L'éducation et le rôle de l'école et de l'enseignant dans la France d'aujourd'hui. » En partenariat avec l'Observatoire de la diversité culturelle. **Vendredi 7 novembre, à 19 heures.**

### ■ Rencontres cinématographiques



- Rencontre avec Nicole Garcia, actrice et réalisatrice autour des films : *15 Août* et *Un week-end sur deux*. **Mardi 18 novembre, à 20 heures.**

- *Planète interdite*, science-fiction, de Fred Mc Wilcox. Projection suivie d'une conférence « Mondes du futur : c'est arrivé demain ! », animée par Xavier Grizon. **Samedi 22 novembre, à 14 heures.**

Dans le cadre des Rencontres cinématographiques en Seine-Saint-Denis. TGC - 181 bis, rue de Paris.

## Théâtre

### Découvrir le monde à travers ses contes

*Avec Les Portes, Abbi Patrix entraîne le public du Théâtre du Garde-Chasse dans l'univers des contes.*

Artiste troubadour, Abbi Patrix emmène le public en balade sur les quatre continents.



« Le conteur est avant tout un artiste de scène. Moi, je collecte des contes aux quatre coins du monde. » En quelques mots, Abbi Patrix, conteur qui présente son dernier spectacle le 28 novembre au Théâtre du Garde-Chasse, expose sa profession de foi. « Le thème de mon spectacle actuel tourne autour des portes. Je débute par un voyage en pays Dogon, un peuple africain que nous avons découvert pendant l'entre-deux-guerres et dont la mythologie est racontée sur de magnifiques portes sculptées. Pour les Dogons, les portes symbolisent l'ouverture sur le monde, elles sont faites pour s'ouvrir et non se fermer. Elles sont un passage entre la vie intérieure et extérieure. »

### Balade sur les quatre continents

Les contes ? Un art universel qui remonte à la nuit des temps. Si le dernier spectacle d'Abbi Patrix commence en pays Dogon, très vite l'artiste emmène son public en balade sur les quatre continents, pour découvrir aussi bien des légendes irlandaises qu'égyptiennes, norvégiennes ou françaises. « Pendant dix ans,

je suis allé très régulièrement en Afrique. Aujourd'hui, je vais vers l'est, je cherche des histoires autour de la route de la soie, en Chine par exemple. Juste avant cette représentation, je serai à Singapour. J'intégrerai peut-être un conte collecté sur place dans mon spectacle pour les Liliens », projette le conteur.

### Pousser les portes

Intarissable, il souligne l'importance, dans les cultures orales, de ces légendes qui faisaient et font toujours les sociétés, mais qui font aussi rêver les enfants comme les adultes. Artiste troubadour, Abbi Patrix emmène avec lui son public sur les chemins

de ses voyages, avec ce don tout particulier de faire le lien entre l'intime et l'universel, pour découvrir comment chaque peuple répond aux grandes interrogations communes et existentielles. À la tête de l'une des trois compagnies professionnelles de conteurs, la compagnie du Cercle, Abbi Patrix réalise ses spectacles avec des musiciens. Cette fois, c'est avec un piano à queue qu'il invite les spectateurs à pousser les portes que chacun se fixe, pour s'ouvrir sur l'autre.

**Vendredi 28 novembre, à 20 h 45.**

TGC - 181 bis, rue de Paris. Tél. : 01 43 60 41 89.

### Également au Théâtre du Garde-Chasse

En novembre, le TGC résonnera au son des musiques traditionnelles, des chants et des danses des pays de l'est, que le chœur de femmes Djanam interprétera lors d'une soirée haute en couleurs. Accompagnées par le groupe Yago, elles recréent l'ambiance chaleureuse des fêtes traditionnelles balkaniques. Autre tradition, autre fête, la

cérémonie des Césars qu'Olivier Perrault, photographe romainvillois, propose de découvrir à travers une exposition de photos en noir et blanc.

### ■ Djanam

**Vendredi 21/11, à 20 h 45.**

### ■ « Regards sur les Césars 2008 »

Exposition. Du 7 au 17/11, de 14 h 30 à 19 h 30 (fermeture le 11/11).

## Concerts Le Triton

### ■ Élise Caron Chanson.

Élise Caron présente son nouveau répertoire : des chansons un brin mélancolique, contrebalancées par un humour dévastateur et un accompagnement original.

Vendredi 7  
et samedi 8 novembre,  
à 21 heures.

### ■ Improvisations intercontemporaines Musique improvisée.

Premier opus d'une série de rencontres entre trois musiciens issus de la musique contemporaine et trois musiciens issus de la scène jazz européenne.

Judi 20 novembre, à 21 heures.

### ■ Fabrice Journo Exposition.

À travers ses photos, Fabrice Journo donne à voir non pas les musiciens, mais la musique... du moins des traces de son passage.

Du mercredi 26 novembre  
au samedi 20 décembre.  
Vernissage le 26, à 18 heures.

### ■ Bleu Triton jazz festival

Du 27 novembre  
au 20 décembre.  
11 bis, rue du Coq-français.  
Tél. : 01 49 72 83 13.  
www.letriton.com



Le 18 octobre, première séance de lecture au centre culturel Henri-Dunant : contes du Maghreb par Malika Halbaoui.

## Lectures

### À la rencontre des enfants

Depuis septembre, la bibliothèque André-Malraux renouvelle ses actions de sensibilisation à la lecture pour les enfants.

Pour aller au devant des enfants qui ne fréquentent pas habituellement la bibliothèque, des actions de sensibilisation à la lecture sont mises en place depuis septembre. Régulièrement, les bibliothécaires se déplacent dans la ville, une malle de livres à la main, à la rencontre des enfants auxquels elles racontent des histoires. Ainsi, depuis le 18 octobre, des lectures sont organisées, tous les deuxièmes samedis du mois, au centre culturel Henri-Dunant. Prochain rendez-vous, le 8 novembre, à 10 h 30.

En collaboration avec l'association Acces (Actions cultu-

relles contre les exclusions et les ségrégations) sont aussi proposées, tous les quinze jours, des séances de lecture avec les petits de la halte-jour et de la crèche des Sentes. Parallèlement, des séances de contes et des spectacles sont programmés tous les trimestres à l'espace d'Anglemont. Le mercredi 26 novembre, la comédienne Julie Cordier présentera ainsi, à 10 h 30, le conte *Baba Yaga* pour les enfants à partir de 5 ans. Entrée libre.

Bibliothèque André-Malraux  
35, place Charles-de-Gaulle.  
Tel. : 01 48 46 07 20.

## Salon du livre jeunesse de Montreuil

Pour sa 24<sup>e</sup> édition, le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis explore, du 26 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, le thème de la peur et des frissons en littérature. *Infos Lilas* vous invite au salon grâce au coupon ci-contre.

Frissons et peur seront aussi au rendez-vous aux Lilas. Du 17/11 au 6/12, des sorcières envahiront la galerie de la bibliothèque André-Malraux.

Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis

### invitation

pour 1 personne offerte par :

Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis  
Le Salon du livre et de la presse jeunesse  
avec le concours d'Infos Lilas

24<sup>e</sup> salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis  
26 nov. - 1<sup>er</sup> déc. 2008

Halle Marcel Dufrenoy - Paris-Est Montreuil - 120, rue de Paris - 93100 Montreuil

19 ans : Robespierre, salle 2, rue Barbes - 100 ans : Sorcier  
Parkings à l'entrée Austerlitz / Paris de Bagdad et accès proche Navarin / espace N

Pour accéder au salon, découper ce coupon et présenter le document aux services Rue Ernest-Malraux, sans passer par les caisses.

UNE COPRODUCTION

www.salon-livre-presse-jeunesse.net  
L'entrée au salon est gratuite pour les enfants, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RMI et les handicapés.

881000100

## Places disponibles en atelier d'écriture

Les femmes de l'atelier Bulleuses invitent les amoureux de l'écriture et du jeu avec les mots à les rejoindre. De 20 h à 22 h, un mardi sur deux à la bibliothèque André-Malraux.

Courriel : ccar007@aol.com

## Conservatoire Gabriel-Fauré

01 48 46 90 80

### ■ Les mardis musicaux Concert d'élèves.

Mardi 25 novembre,  
à 20 heures.

Auditorium d'Anglemont.

### ■ Places disponibles Atelier d'écoute.

Il est encore possible de s'inscrire à l'atelier d'écoute pour adultes, le jeudi à 20 heures. Thème : les voyages de la musique et des musiciens autour du monde. Aucune connaissance musicale préalable n'est requise.

Espace d'Anglemont  
35, place Charles-de-Gaulle.



## Le Samovar

01 43 63 80 79

### ■ Rencontres du Samovar

Six compagnies présentent une forme courte de leurs projets encore en gestation. Les 28 et 29 novembre, à 20 h 30.

165, avenue Pasteur  
Bagnolet.

# Sortir aux Lilas en novembre

## SAMEDI 1<sup>ER</sup>

Jusqu'au 8 nov.	• Lettre à ...	Bibliothèque Malraux
Jusqu'au 22 nov.	• Hélène Collon (photo)	Le Triton
Jusqu'au 23 nov.	• AGN* : Lewis Baltz (photo-vidéo)	Khiasma
Jusqu'au 23 nov.	• AGN* : Olivier Mirguet (photo)	Espace d'Anglemont

## MERCREDI 5

14 h 30	• Fanfan la tulipe	Ciné du Garde-Chasse
16 h 30 et 21 h 15	• Entre les murs	Ciné du Garde-Chasse
19 h	• Appaloosa	Ciné du Garde-Chasse

## JEUDI 6

20 h 30	• AGN : Ciudad del mar (film)	Khiasma
21 h	• M. Manning-C. Achard	Le Triton

## VENDREDI 7

Jusqu'au 15 nov.	• Expo Grande Guerre	Hall mairrie
Jusqu'au 17 nov.	• Olivier Perrault (photo)	Théâtre du Garde-Chasse
14 h 30	• Entre les murs	Ciné du Garde-Chasse
17 h	• Fanfan la tulipe	Ciné du Garde-Chasse
19 h	• Ciné-club : Entre les murs	Ciné du Garde-Chasse
21 h	• Élise Caron	Le Triton
21 h 15	• Appaloosa (vost)	Ciné du Garde-Chasse

## SAMEDI 8

10 h à 18 h	• AGN* : qu'est-ce que la valeur ?	Khiasma
10 h à 18 h	• AGN* : visite expos en autocar	Les Lilas
10 h 30	• Lectures pour enfants	C.C. H.-Dunant
14 h 30	• Fanfan la Tulipe	Ciné du Garde-Chasse
16 h	• Inauguration sculptures	Potager des Lilas
16 h 30 et 21 h 15	• Entre les murs	Ciné du Garde-Chasse
19 h	• Rencontre avec Philippe Gauthier	Folies d'encre
19 h	• Appaloosa (vost)	Ciné du Garde-Chasse
21 h	• Élise Caron	Le Triton

## DIMANCHE 9

15 h	• Entre les murs	Ciné du Garde-Chasse
17 h 30	• Appaloosa (vost)	Ciné du Garde-Chasse

## LUNDI 10

14 h 30	• Appaloosa (vost)	Ciné du Garde-Chasse
16 h 45 et 21 h 15	• Fanfan la tulipe	Ciné du Garde-Chasse
18 h 45	• Entre les murs	Ciné du Garde-Chasse

## MERCREDI 12

14 h 30	• Nouvelle-Zélande (conf.)	Espace d'Anglemont
14 h 30 et 21 h 15	• Vicky Cristina Barcelona (vost)	Ciné du Garde-Chasse
16 h	• Goûter de mots	Folies d'encre
16 h 30	• Séraphine	Ciné du Garde-Chasse
19 h	• La Loi et l'ordre	Ciné du Garde-Chasse

## JEUDI 13

14 h 15 et 18 h 45	• Séraphine	Ciné du Garde-Chasse
16 h 45	• Vicky Cristina Barcelona (vost)	Ciné du Garde-Chasse
21 h	• French TV	Le Triton
21 h 15	• La Loi et l'ordre	Ciné du Garde-Chasse

## VENDREDI 14

14 h 30	• Vicky Cristina Barcelona (vost)	Ciné du Garde-Chasse
16 h 30 et 21 h 15	• Séraphine	Ciné du Garde-Chasse
19 h	• La Loi et l'ordre	Ciné du Garde-Chasse
21 h	• Univers Zéro	Le Triton

## SAMEDI 15

14 h 15 et 18 h 45	• Séraphine	Ciné du Garde-Chasse
16 h 45	• Vicky Cristina Barcelona (vost)	Ciné du Garde-Chasse
21 h	• Univers Zéro	Le Triton
21 h 15	• La Loi et l'ordre	Ciné du Garde-Chasse

## DIMANCHE 16

15 h	• Séraphine	Ciné du Garde-Chasse
17 h 30	• Vicky Cristina Barcelona (vost)	Ciné du Garde-Chasse

## LUNDI 17

jusqu'au 6 décembre	• Les Sorcières	Bibliothèque Malraux
14 h 30 et 21 h	• Séraphine	Ciné du Garde-Chasse
17 h	• La Loi et l'ordre	Ciné du Garde-Chasse
19 h	• Vicky Cristina Barcelona (vost)	Ciné du Garde-Chasse

## MARDI 18

14 h 30	• Vicky Cristina Barcelona (vost)	Ciné du Garde-Chasse
16 h 30	• Séraphine	Ciné du Garde-Chasse
20 h	• Rencontre avec Nicole Garcia	Ciné du Garde-Chasse

## MERCREDI 19

14 h 30	• La Famille suricate	Ciné du Garde-Chasse
16 h 45 et 21 h 15	• Coluche, l'histoire d'un mec	Ciné du Garde-Chasse
19 h	• Le Crime est notre affaire	Ciné du Garde-Chasse

## JEUDI 20

jusqu'au 23 nov.	• AGN* : Relectures n° 6 - ville-fiction	Khiasma
21 h	• Improvisations...	Le Triton

## VENDREDI 21

20 h 45	• Djanam	Théâtre du Garde-Chasse
21 h	• M. Mayetela and the Weiya	Le Triton

## SAMEDI 22

14 h	• Rencontre : Planète interdite	Ciné du Garde-Chasse
17 h	• La Famille suricate	Ciné du Garde-Chasse
19 h	• Le Crime est notre affaire	Ciné du Garde-Chasse
21 h	• Manuel Delgado grupo	Le Triton
21 h 15	• Coluche, l'histoire d'un mec	Ciné du Garde-Chasse

## DIMANCHE 23

15 h	• Le Crime est notre affaire	Ciné du Garde-Chasse
17 h 15	• Coluche, l'histoire d'un mec	Ciné du Garde-Chasse

## LUNDI 24

16 h 45 et 21 h 15	• Le crime est notre affaire	Ciné du Garde-Chasse
19 h	• Coluche, l'histoire d'un mec	Ciné du Garde-Chasse

## MARDI 25

14h30-19h-21h15	• Le Crime est notre affaire	Ciné du Garde-Chasse
16 h 45	• Coluche, l'histoire d'un mec	Ciné du Garde-Chasse
20 h	• Les Mardis musicaux	Espace d'Anglemont

## MERCREDI 26

jusqu'au 20 déc.	• Fabrice Journo (photo)	Le Triton
10 h 30	• Baba Yaga (à partir de 5 ans)	Espace d'Anglemont
14 h 30 et 19 h	• Magique !	Ciné du Garde-Chasse
16 h 45	• Mes stars et moi	Ciné du Garde-Chasse
21 h 15	• Khamsa (vost)	Ciné du Garde-Chasse

## JEUDI 27

21 h	• K. Tabassian-B. Delbecq-T. Gomar	Le Triton
------	------------------------------------	-----------

## VENDREDI 28

20 h 30	• Rencontres du Samovar	Le Samovar
20 h 45	• Les Portes	Théâtre du Garde-Chasse
21 h	• Le Spoumj	Le Triton

## SAMEDI 29

14 h 30	• Magique !	Ciné du Garde-Chasse
16 h	• 10 ans de Poécité	Lilas en scène
16 h 45 et 21 h 15	• Mes stars et moi	Ciné du Garde-Chasse
19 h	• Khamsa (vost)	Ciné du Garde-Chasse
20 h 30	• Rencontres du Samovar	Le Samovar
21 h	• H. De Holanda-M. Suzano and guests	Le Triton

## DIMANCHE 30

15 h	• Mes stars et moi	Ciné du Garde-Chasse
17 h 15	• Khamsa (vost)	Ciné du Garde-Chasse

## LUNDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

14 h 30	• Khamsa (vost)	Ciné du Garde-Chasse
16 h 45 et 21 h 15	• Magique !	Ciné du Garde-Chasse
19 h	• Mes stars et moi	Ciné du Garde-Chasse

## MARDI 2

14 h 30	• Mes stars et moi	Ciné du Garde-Chasse
16 h 45 et 19 h	• Magique !	Ciné du Garde-Chasse
21 h 15	• Khamsa (vost)	Ciné du Garde-Chasse

• Concert • Cinéma • Spectacle • Expo  
 • Lecture, conférence, rencontre \* AGN : Art grandeur nature

## Culture

**Poécité accroche ses rimes aux Lilas depuis dix ans**

*Amateurs éclairés de la belle langue française écrite et dite à voix haute, les membres de Poécité fêtent en novembre les dix ans de leur association. Levons nos vers !*



*L'association Poécité convie, deux fois l'an, les amoureux des mots pour une lecture à Lilas en scène.*

« L'ivresse. D'amour et d'eau fraîche. Rouge... » sont quelques uns des thèmes autour desquels les amoureux des mots de l'association Poécité convient deux fois l'an, en avril et en novembre, le grand public. Des soirées poétiques au cours desquelles le cercle des poètes s'élargit et offre ses trouvailles aux visiteurs, dans un bel état d'esprit que résume la présidente de l'association, Évelyne d'Hostingue : « *On a envie de dire aux gens, n'ayez pas peur de la poésie que vous avez au fond de vous. N'ayez pas peur de ce que les images poétiques éveillent en vous. La poésie touche à l'intime de chacun mais c'est aussi une parole forte qui soulage, atténue les tensions collectives.* »

**Poésie et cité**

Pour cette association qui relie dans son nom poésie et cité, rien de ce qui touche la *polis* n'est indifférent à la poésie. La parole poétique, si elle n'est, bien sûr, ni partisane ni polémique, est « politique », au sens large du mot. Elle parle du sens de la vie en commun. Une volonté qui

trouve à s'incarner concrètement aux Lilas. En effet, née dans les cafés lilasiens, Poécité entretient une relation forte avec sa ville. Qu'il s'agisse d'encourager et de soutenir les talents locaux comme d'ancrer la poésie dans les événements de la commune. On la croise ainsi dans des ateliers pour enfants du Secours populaire, avec les anciens combattants aux commémorations du 11 novembre, comme avec les élèves du collège Marie-Curie ou avec d'autres associations.

**Jeu avec les mots**

C'est encore en partenariat avec Lilas en scène que les membres de Poécité se préparent à donner à leur grande rencontre de novembre un relief particulier puisqu'elle marque les dix ans de l'association. Le choix des lectures fait par les membres—deux textes du répertoire classique ou contemporain ou objet d'une création—sera accompagné d'intermèdes musicaux et d'histoires loufoques. Occasion de rappeler la dimension ludique et enfantine du jeu avec les mots. « *On ne cherche pas à créer un mouve-*



**Poécité**  
Présidente :  
Évelyne d'Hostingue.  
71 bis, rue de Romainville.  
Tél. : 01 43 63 67 37.  
Adhésion : 20 euros.

*ment élitiste ni à ce que nos rendez-vous deviennent une affaire trop intellectuelle, rassure Évelyne d'Hostingue. C'est une spontanéité. On s'amuse ensemble ! »*

**Fête des dix ans de Poécité**  
**Samedi 29 novembre,**  
**de 16 heures à 22 h 30.**  
À Lilas en Scène,  
23 bis, rue Chassagnolle.  
Entrée libre. Réservation  
conseillée au 01 43 63 41 61.  
Restauration possible sur place.

**Des cadeaux pour les Restos**

Les Restos du cœur font appel à la générosité des Lilasiens pour collecter des jouets qui seront offerts aux enfants défavorisés à Noël.

Tél. : Michel Laviec  
06 86 72 50 79.

**Saint-Sylvestre à Rabeyrolles**

La section lilasienne des ACPG-CTAM (anciens combattants) organise le réveillon du Nouvel An 2009, au gymnase Rabeyrolles.

Tél. : 06 07 45 50 42  
ou 01 43 60 91 78.

**Sculptures au potager**

Le samedi 8 novembre, à 16 heures, seront inaugurés au potager du parc Lucie-Aubrac, un raton laveur et un faucon, œuvres offertes par l'atelier sculpture du centre culturel.

Tél. : 01 43 60 32 71.

**Actu du FC Les Lilas**

On espère un mois de novembre plus réjouissant pour le FC Lilas que celui d'octobre. Après une décevante défaite contre Sarcelles, en début de mois, le club a, en effet, quitté la Coupe de France au 4<sup>e</sup> tour. En championnat, les Lilasiens ont enregistré deux matchs nuls (1-1) contre l'US Lesquin, le 27/09, puis contre Roye, le 11/10. Au terme de cette rencontre, ils se classaient à la 12<sup>e</sup> place du groupe B de CFA2.

**Prochains matchs à domicile (à 18 heures au parc municipal des sports) :**

- le 8/11 contre Reims-Sainte-Anne,
- le 29/11 contre Sens.

## Hommage Jeannine Alexandre



Jeannine Alexandre nous a quittés le 3 octobre 2008, à l'âge de 85 ans. Elle fut conseillère municipale aux Lilas de 1983 à 1995, chargée des affaires sociales et des personnes âgées, aux côtés du maire Jean-Jack Salles. Elle est enterrée au cimetière municipal. Hommage lui a été rendu par le maire et par le conseil municipal.

## Conseil municipal du mercredi 22 octobre 2008

### Principales délibérations

#### ■ Point d'information sur le service minimum d'accueil.

Avant même le vote de la loi instaurant un droit d'accueil pour les élèves des écoles primaires, la municipalité avait manifesté son opposition à un dispositif qui remet en cause le droit de grève des enseignants. À l'occasion de la journée nationale de grève du 7 octobre, les informations communiquées à la Ville par l'Éducation nationale (nombre de grévistes, écoles concernées...) ont été tardives et parcellaires.

En conséquence, soucieuse de la sécurité des enfants, la Ville des Lilas, comme 25 autres communes de Seine-Saint-Denis, a fait le choix de ne pas assurer de service minimum d'accueil. Saisi par le préfet, le tribunal administratif de Cergy Pontoise a lui-même admis la difficulté dans laquelle se trouvaient les communes en reconnaissant les « *contraintes entourant la mise en place d'un service approprié pour l'accueil des jeunes enfants et la nécessité que les familles soient informées des modalités d'organisation avant l'heure d'ouverture des établissements scolaires* ».

## Expression libre des groupes politiques du conseil municipal



### Groupe des élus Verts

Hold-up européen à 1 700 milliards d'euros, dont 360 milliards d'euros de la France, pour sortir de la crise boursière et financière. Mais aucune des mesures proposées avec cette somme n'est encadrée : ni règles prudentielles nouvelles, ni réformes des agences de notations, ni conditions à la distribution de crédit. Le plan proposé, totalement immoral, est déséquilibré, injuste et aboutira à l'arrivée à faire payer les pauvres et les classes moyennes. Il joue sur un seul partenaire : les banques. Il ne s'engage directement ni sur le soutien aux ménages surendettés par les crédits immobiliers, ni sur le soutien aux PME, ni sur la recherche dans les secteurs stratégiques de demain, ni sur le soutien aux collectivités qui étouffent financièrement (encore plus dans le 93 avec la suppression annoncée par l'État de la DSU pour nombre de commune, moins 170000€ environ pour Les Lilas par exemple). Au total, ce plan jette un rideau de fumée sur les causes de la crise et sur les solutions réelles. La droite française au pouvoir depuis 7 ans, si elle n'est pas la seule responsable de la situation, n'a cessé d'entretenir, comme ses homologues européens, les enchaînements spéculatifs qui explosent aujourd'hui. Elle espère que tout peut repartir comme avant. C'est pourquoi avec D. Voynet, sénateur-maire de Montreuil et N. Mamère, député-maire de Bègles et tous les élus Verts, nous croyons au retour du politique pour proposer un autre modèle économique. Celui-ci devra répondre aux urgences écologique et sociale en investissant massivement dans les projets durables et créateurs d'emplois.

Les élus Verts et écologistes des Lilas

### Groupe Ensemble pour Les Lilas

« La République affirme le droit et impose le devoir » (Victor Hugo).  
Quand les lois sont votées il faut les appliquer, sinon, où va notre République ? Dans le cas du service minimum imposé aux mairies par une loi votée à l'Assemblée nationale, nous avons vu les mairies de gauche de notre département refuser de mettre en place ce service aux familles sous des prétextes idéologiques. Le droit de grève serait-il devenu pour certains enseignants et pour les « politiques » de gauche, le droit de gêner les familles ? La continuité du service public est aussi un droit et l'on peut constater qu'il est oublié dans certains cas mais revendiqué dans d'autres. Déjà, dans cette majorité municipale et sur des sujets très différents (convention avec l'école Notre-Dame par exemple) certains rejettent la loi. Je veux croire que nos élus vont reprendre leurs esprits et qu'ils voudront redevenir exemplaires au regard des lois de la République. Nous laissons les parents d'élèves lilasiens apprécier le manque d'intérêt de la majorité municipale pour ses concitoyens au profit d'une idéologie politicienne.

Jean-Claude Dupont

### Groupe des élus communistes

À la lumière de la crise, la privatisation de La Poste apparaît encore plus absurde. Ceux qui prônent l'ouverture du capital expliquent que La Poste doit trouver des fonds. Mais c'est pourtant le rôle de l'État de permettre à ce service public de faire face à ses besoins et à ses missions au service de tous. Toutes les ouvertures de capital d'entreprises publiques ont abouti à une gestion selon un objectif unique : permettre aux actionnaires qui les achètent de percevoir toujours plus de dividendes avec les conséquences que l'on vit aujourd'hui au travers des cracks boursiers. La poste publique répond à une mission d'intérêt général qui serait considérée comme une entrave aux nécessités de rentabilité si elle était privatisée demain. Aux Lilas, malgré que des améliorations soient nécessaires, la privatisation entraînerait encore plus de suppressions de guichets et encore moins de présence humaine. Les élus communistes ont soutenu et soutiendront toujours les luttes pour le maintien du service public. Ils soutiennent le personnel de la poste des Lilas. La crise qui touche le monde entier fait apparaître deux conceptions fondamentales de l'organisation des sociétés en complète opposition. Les tenants du libéralisme économique poussent à la marchandisation de tous les biens et services jusqu'au corps humain. Les privatisations alimentent le marché boursier. Il faut abandonner le projet de privatisation du groupe La Poste et envisager de nouvelles nationalisations non étatiques par une appropriation sociale et citoyenne, notamment pour ce qui concerne les biens communs indispensables et les moyens de progresser vers plus d'égalité : énergie, eau, transports publics, télécommunications, éducation, protection sociale, logement, etc.

Les élus communistes : Malika Djerboua, Liliane Gaudubois, Claude Lasnon, Roland Casagrande, Claude Ermogeni, David François, Gérard Meslin.

### Groupe UDAC

Comment noyer le poisson.

Monsieur le Maire, tel un grand seigneur, ne manque jamais de souligner qu'il donne la parole dans son journal à l'opposition. Il oublie d'indiquer que c'est la loi qui l'oblige à laisser quelques lignes dans son journal local. Le texte que vous lisez a été donné au cabinet du Maire plus de six semaines avant sa parution. Le temps pour le personnel très nombreux du service de communication de réaliser un contre-article bien présenté. Vous verrez que les articles de l'UDAC trouvent souvent une réponse dans le journal. Au contraire, notre article sera rédigé sans interligne, sans gras, sans respecter les majuscules que nous indiquons dans le texte que nous fournissons. Tout ce qui peut rendre le texte plus lisible et attrayant est banni par la censure des services aux ordres du maire. Pour les listes amies du maire, les logos sont légitimes et jusqu'il y a peu les colonnes étaient bien plus grandes. Enfin, pourquoi le Maire ne souhaite pas nous indiquer quel est le coût de son journal ? Y a-t-il eu un appel d'offres ? Pourquoi est-il imprimé par l'imprimerie qui imprime tous les tracts socialistes ?

Georges Amzel, conseiller municipal

## ■ Convention pour l'installation de stations Velib' aux Lilas par la Ville de Paris.

Le nombre de stations Velib' initialement prévues aux Lilas ayant dû être modifié du fait de contraintes techniques d'implantations, une nouvelle convention a été signée avec la Ville de Paris. Elle porte sur la mise à disposition du domaine public pour l'installation de 7 stations (6 principales et 1 secondaire), soit 175 bicyclettes. La Ville des Lilas ne participera pas financièrement aux travaux d'installation ni aux frais d'exploitation des stations, et ne percevra qu'une redevance d'occupation domaniale portée symboliquement à un euro par station soit 7 €.

## ■ Aides financières à la création d'un relais d'assistantes maternelles et à l'agrandissement de la halte-garderie.

Le conseil municipal a approuvé deux avenants au contrat d'aide financière au titre du dispositif d'aide à l'investissement Petite enfance (Daïpe), passé en 2005 avec la caisse d'allocations familiales. Il s'agit de reporter au 31 décembre 2009 le délai fixé pour la création d'un relais d'assistantes maternelles au sein du LEP Romain-Rolland ainsi que pour la création de cinq places supplémentaires dans la halte-garderie et sa réimplantation en centre-ville, rue Raymonde-Salez. Ce contrat prévoit des aides de 122 176 € pour le RAM et de 35 000 € pour la halte-garderie.

## ■ Convention de financement entre la Fondation du patrimoine et la Ville des Lilas pour la rénovation du carré militaire.

Dans le cadre du projet de restauration du carré militaire du cimetière municipal, la Fondation du patrimoine s'engage à accorder une subvention de 5 000 € à la ville, soit 20 % du montant prévisionnel des travaux (24 750 € HT). Cette aide est subordonnée à la production d'un plan de financement et à des accords de financement des autres partenaires, ainsi qu'au lancement d'une souscription publique, qui devra permettre de collecter au moins 1 237 € (5 % du total).

## ■ Convention d'affiliation au dispositif Tick'art.

Le conseil municipal a donné son feu vert à l'affiliation de la Ville des Lilas à Tick'art, dispositif de la Région Île-de-France visant à faciliter l'accès des jeunes Franciliens à la culture, grâce à des tarifs préférentiels.

*Le compte-rendu sommaire du conseil peut être consulté dans son intégralité sur le site Internet de la ville : [www.ville-leslilas.fr](http://www.ville-leslilas.fr).*

## Prochaines réunions des groupes d'action municipale de quartier (GAM)

**Thème : intercommunalité, conférence métropolitaine (« grand Paris »)**

**Quartier Decros-Convention**  
Mardi 18 novembre  
19 h 30  
Mairie - Salle des mariages

**Quartier Sentes-Floréal**  
Jeudi 27 novembre  
19 h 30  
Centre culturel Dunant

**Quartier Romain-Rolland**  
Jeudi 20 novembre  
19 h 30  
Mairie - Salle des mariages

**Quartier Charles-de-Gaulle**  
Mardi 2 décembre  
19 h 30  
Espace culturel d'Anglemont

**Quartier Bruyères-Chassagnolle**  
Mardi 25 novembre  
19 h 30  
Lilas en scène (à confirmer)

**Quartier Avenir**  
Jeudi 4 décembre  
19 h 30  
Espace sportif de l'Avenir



### Bon anniversaire !

Née à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantique), Jeanne Ganuza est Lilasienne depuis 1926. Aujourd'hui encore, elle participe activement aux activités sportives et culturelles de la ville. Le 20 septembre, elle a fêté ses 100 ans en compagnie de sa famille, de Claude Lasnon, maire adjointe, et du maire.

## Prochain conseil municipal

mercredi  
10 décembre,  
à 19 h 30

Mairie des Lilas  
Salle des mariages  
et du conseil (1<sup>er</sup> étage)

## Emplois/services

**Réf. NOV08.001**

F propose coiffure à dom., garde enfants ou pers. âgées (prép. repas, courses). Tél. : 06 21 63 09 37.

**Réf. NOV08.002**

Correctrice donne cours orthographe et grammaire adultes. Tél. : 06 84 23 57 20.

**Réf. NOV08.003**

H sérieux prop. aide et dépannage informatique à dom. sur systèmes PC-Mac + initiation Internet. Tél. : 06 85 23 16 40 - 09 77 37 35 55.

**Réf. NOV08.004**

Archi intérieur étudie projets magasins, appart... (déclarations travaux, appels offres...). Tél. : 01 53 19 12 38.

**Réf. NOV08.005**

Ass. mat. agréée cherche 2 enfants à garder. Tél. : 06 01 01 32 39.

**Réf. NOV08.006**

JH sérieux, exp. musicale et pédago. donne cours accordéon touches piano à dom. Tél. : 06 76 37 32 55.

**Réf. NOV08.007**

JF sérieuse cherche heures ménage, repassage + garde enfants ou pers. âgées. Tél. : 06 34 48 11 89.

**Réf. NOV08.008**

F sérieuse cherche ménage, repassage, garde enfants ou pers. âgées (sem. ou we). Tél. : 06 29 34 49 86.

**Réf. NOV08.009**

F grande exp., prop. garde pers. âgées (aide aux tâches quotidiennes). Tél. : 06 62 38 42 87.

**Réf. NOV08.010**

Ex artisan réalise travaux peinture, papier peint, carrelage, parquet... Tél. : 06 34 62 03 71.

**Réf. NOV08.011**

Prof certifié donne cours remise à niveau élèves lycée + cours adultes (audiovisuel). Tél. : 01 48 91 73 64.

**Réf. NOV08.012**

Ass. mat. agréée cherche garde enfants (journée et nuit). Tél. : 06 25 79 46 45.

**Réf. NOV08.013**

Ass. mat. agréée (12 ans exp.) cherche garde enfants. Tél. : 06 62 39 07 41.

**Réf. NOV08.014**

Du lundi au vend., 15 h - 20 h, prop. accompagnement avec véhicule (médecin, ...). Tél. : 06 69 94 81 76.

**Réf. NOV08.015**

Ass. mat. agréée cherche 2 enfants à garder. Tél. : 06 10 32 39 14.

## Bonnes affaires

**Réf. NOV08.016**

Vends manteau vison T42-44 marron foncé. Prix à déb. Tél. : 01 43 63 97 08.

**Réf. NOV08.017**

Vends canapé-lit futon Habitat bon état : 100 €. Tél. : 06 15 54 21 79.

**Réf. NOV08.018**

Vends armoire enfant en pin : 15 € et Maxi Cosy : 5 €. Tél. : 06 60 62 90 37.

**Réf. NOV08.019**

Collectionneur cherche appareils photo, objectifs, anciens ou récents, argentique ou numérique, bon ou mauvais état, toutes marques. Tél. : 06 20 48 32 09.

**Réf. NOV08.020**

Vends Sony Ericsson K 220i : 60 € + survêt. Lacoste : 60 € + costume écru T42-44 : 80 € + livre Alsace neuf : 10 €. Tél. : 06 39 24 68 12.

**Réf. NOV08.021**

Vends lit 1 pers. merisier + sommier et matelas : 70 € + table basse merisier plateau verre : 60 € + buffet merisier : 350 €. Tél. : 01 43 63 70 98.

**Réf. NOV08.022**

Vends table à langer avec matelas et panier osier TBE : 60 €. Tél. : 06 28 91 35 10.

**Réf. NOV08.023**

Vends VTT bon état + Vtech Smile avec 8 jeux. Prix à déb. Tél. : 06 24 44 30 16.

**Réf. NOV08.024**

Vends salle à manger (bahut + table rect. et 6 chaises) : 200 €, donne salon TBE. Tél. : 01 43 62 70 55.

**Réf. NOV08.025**

Vends manteau fourrure (rat noir d'Amérique) T. 44-46 : 300 €. Tél. : 06 07 17 24 65.

**Réf. NOV08.026**

Vends petit réfrigérateur Faure bon état : 70 € + lavabo colonne blanc TBE : 25 €. Tél. : 01 48 97 37 63.

**Réf. NOV08.027**

Vends chaussures de claquettes cuir H T.38 TBE : 20 €. Tél. : 06 79 41 97 56.

**Réf. NOV08.028**

Vends chambre bois massif laqué blanc TBE (armoire + lit 1 pers. avec sommier + 1 lit tiroir et matelas + chevet) : 700 €. Tél. : 06 72 75 60 14.

**Réf. NOV08.029**

Vends serpent peluche gris : 5 € + calculatrice collègue Casio : 10 €. Tél. : 09 72 70 45 42.

**Réf. NOV08.030**

Vends veste randonnée femme Lafuma Gore-tex, T. M, bleu ciel : 125 €. Tél. : 01 43 62 74 97.

**Réf. NOV08.031**

Vends Playstation 2 avec jeux + Super Nintendo avec jeux + Megadrive avec jeux + chaîne hi-fi JVC + tél. portable. Tél. : 01 43 63 83 80.

## Immobilier

**Réf. NOV08.032**

Loue parking fermé sous-sol. Tél. : 01 43 63 16 12.

**Réf. NOV08.033**

Loue place parking fermé à Noisy-le-Sec. Tél. : 06 12 41 01 80.

**Réf. NOV08.034**

Loue place parking (fermé et couvert) près TGC. Tél. : 06 07 5186 93 ou 09 50 30 10 50.

**Réf. NOV08.035**

Loue place parking rue du Coq-français. Tél. : 06 75 05 59 06.

**Réf. NOV08.036**

Loue place parking proche rue de Paris. Tél. : 06 63 71 34 38.

**Réf. NOV08.037**

Vends studio 34 m<sup>2</sup> tout confort rue Romain-Rolland, chauff. collectif, expo sud. Tél. : 01 53 19 12 38.

**Réf. NOV08.038**

Cherche studio ou chambre à louer Paris, 93 ou 94. Tél. : 06 31 74 78 62.

**Réf. NOV08.039**

Vends 2 pièces aux Lilas, 43 m<sup>2</sup>, 3<sup>e</sup> étage immeuble 1930. Distrib. en étoile : chambre, sab wc, cuisine équipée, salon, cave, digicode, expo sud-ouest... : 205 000 €. Tél. : 06 61 41 04 68.

**Réf. NOV08.040**

Loue box sous-sol rue du 14 Juillet proche métro. Tél. : 06 20 32 40 29.

## Auto-moto

**Réf. NOV08.041**

Vends cabriolet Chrysler Stratus 2,5 L V6 noire, année 2000, 38 000 km, cuir beige, capote élec., clim., radio-chargeur 6 CD... : 11 400 €. Tél. : 06 28 01 55 37.

## Animaux

**Réf. NOV08.042**

Adopte chaton femelle (habite maison avec jardin). Tél. : 06 20 68 51 24.

## Publiez gratuitement votre petite annonce

Les petites annonces à paraître dans *Infos Lilas* sont réservées aux particuliers lilasiens. Elles sont gratuites. La rédaction d'*Infos Lilas* se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation, et décline toute responsabilité en cas d'offre de services ou de matériel ne correspondant pas aux attentes du lecteur. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans *Infos Lilas*.

À retourner à :  
Infos Lilas PA - Hôtel de Ville  
93 260 Les Lilas

Par ailleurs, vous pouvez consulter ou passer une petite annonce directement sur le site Internet de la ville : [www.ville-leslilas.fr](http://www.ville-leslilas.fr)

**Rubrique :**

Emploi/services  Bonnes affaires  
 Immobilier  Auto/moto  Animaux

**Baby-sitting, cours particuliers :**

consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris.

Votre nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Votre adresse : \_\_\_\_\_

Votre numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Votre e-mail : \_\_\_\_\_

## Carnet

**Du 19 septembre  
au 18 octobre 2008**

### Naissances

Maé GAUTIER, Yanni TALEB,  
Melvin CHEKROUN,  
Aaron FÉRRÉOL, Keziah AGAMAH,  
Imane BARAH, Shirel COHEN,  
Pauline FALKENRECK,  
Edwina DOMEQ,  
Thomas LECORCHER,  
Anaïs MENIÈRE, Harsh MOHAN,  
Mathis LECLERC,  
Lily HEN, Arthur FORT,  
Sacha COHEN-ADDAD-GENTHNER,  
Mathieu AMAR, Mathias TONCU,  
Yassine SAÏD, Simon DAVIAU,  
Mélissa LOUNIS, Baïdy DIAW,  
Lisa KTORZA, Yoni HAOUZI,  
Noa EDERY, Jalal CHAMP-THIAM,  
Eliel ENKAOUA, Camille SANZ,  
Romain LAMARQUE, Zélie LIMAL,  
Eylül TEMUR, Lenny ATTIA,  
Mohamed BARBOUCHA,  
Estelle DEVÈZE, Kyhan LATTAB

### Mariages

Pratheepan MAHENDRAN et  
Ketheeswary KANAGALINGAM,  
Moktar LOUNIS  
et Louise BENAMOR,  
Kamel BECHIR et Sabrina SAÏM,  
Jean-Stéphane DUFOSSE  
et Flora VIGUIER,  
Ridha MARAI et Belinda DEGAND

### Décès

Emile ROUX,  
Bernadette HÉROIN  
veuve LHÉRAULT, Hocine TOUNSI,  
Maurice GHANASSIA,  
Surete GORANA  
épouse MALJUSEVIC,  
Nicolas KOWALSKI,  
Roland HAMEAU,  
Thérèse LUCAS veuve LUCE,  
Jacqueline BOAS  
veuve GRUNDMANN,  
Daniel ADAM,  
Monique SCHERER veuve BULLIER,  
Robert MARTEAU,  
Allaoua BENMOUHOUB

## Mémo téléphonique

### Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centre culturel
- Espace d'Anglemont :  
01 48 46 87 80
- annexe Henri- Dunant :  
01 43 60 92 88
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse :  
01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

### Écoles maternelles

- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

### Écoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

### Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation : 01 72 03 17 19
- Inscriptions : 01 72 03 17 13

### Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Service jeunesse : 01 49 72 74 76

### Petite enfance

- Crèche des Bruyères : 01 43 63 64 69
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45
- Halte-garderie : 01 43 62 16 46

### Sports

- Espace sportif de l'Avenir :  
01 41 83 29 37
- Gymnase Jean-Jaurès :  
01 48 32 40 76
- Gymnase Liberté :  
01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer :  
01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles :  
01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports :  
01 48 43 81 95
- Piscine : 01 48 91 06 77
- Service des sports :  
01 48 91 25 08

### Santé et action sociale

- CCAS :
- Aides ménagères/pôle seniors :  
01 41 63 13 10
- Service insertion/pôle social :  
01 41 58 10 91
- Centre de santé :  
01 48 91 29 99
- Club des Hortensias :  
01 48 46 42 55

### Autres services municipaux

- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement durable : 01 55 82 18 30
- État civil : 01 72 03 17 02
- Élections : 01 72 03 17 54
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02
- **Nouveau numéro**  
**Tranquillité publique :**  
**01 72 03 17 17**

## Vos élus vous reçoivent

La permanence du député Claude Bartolone se tient en mairie le 4<sup>e</sup> vendredi du mois. Elle a lieu sur rendez-vous (12 personnes au maximum, appeler le jour même au 01 43 62 82 02).

Prochain rendez-vous : le 28/11, de 16 heures à 19 heures.



Martine Legrand, conseillère régionale d'Île-de-France, reçoit sur rendez-vous au 01 49 73 10, en mairie du Pré Saint-Gervais



## Permanence RESF

Le Réseau éducation sans frontière (RESF) reçoit les lundis 10/11 et 24/11, à 20 heures en mairie.  
Tél. : 06 15 20 92 03  
ou 06 13 63 70 52.

## Infos santé

### Cabinets de soins infirmiers

■ **Cabinet HENRI-DUNANT**  
**Changement d'adresse :**  
9-11, rue de la République.  
Tél. : 01 43 60 46 96.

■ **Cabinet de M<sup>me</sup> BENAMARA**  
17-23, rue du 14 juillet.  
Tél. : 01 49 93 04 97.

■ **Cabinet LES LILAS BLANCS**  
M<sup>mes</sup> DEVY et FERRAND  
30, rue du Coq-français.  
Tél. : 01 43 60 54 20.

**Médecins de garde**  
**En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, composer le 15.**

### Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré Saint-Gervais et Pantin sont assurées par la pharmacie Cohen de Lara à Pantin.

■ **Pharmacie COHEN DE LARA (Pantin)**  
103, avenue Jean-Lolive.  
Tél. : 01 48 45 26 67.

■ **Pharmacie de LA PORTE DES LILAS (Paris xx<sup>e</sup>)**  
Ouverte tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés.  
168, boulevard Mortier.  
Tél. : 01 43 64 79 98.

## INFOS LILAS

- Hôtel de Ville - BP 76  
93261 Les Lilas cedex  
Tél. : 01 43 62 82 02.

Internet : [www.ville-leslilas.fr](http://www.ville-leslilas.fr)

- Magazine édité par la direction de la communication de la ville des Lilas.

- Responsable de la publication : Daniel Guiraud.

- Rédaction en chef : Anne Mosoni ([annemosoni@leslilas.fr](mailto:annemosoni@leslilas.fr)).

- Rédaction : Clémence Bahin ([clemencebahin@leslilas.fr](mailto:clemencebahin@leslilas.fr)).

- Photos : David Langlois-Mallet, Cédric Morin et Zineb Mirad - Ressources Urbaines.

- Maquette : Nathalie Simon ([nathaliesimon@leslilas.fr](mailto:nathaliesimon@leslilas.fr)).

- Photos : Baptiste Belcour ([baptistebelcour@leslilas.fr](mailto:baptistebelcour@leslilas.fr)).

- Impression : Barbou impressions. RCS Bobigny B572 188 357.

- Dépôt légal : août 2002.

- Imprimé à 13 900 exemplaires sur papier écologique.



DU 20.09 AU 23.11

# D'IMPOSSIBLES RENDEZ-VOUS

EXPOSITION – PARCOURS DANS LA VILLE DES LILAS

LEWIS BALTZ \* PAUL COX \* OLIVIER MIRGUET  
CHRISTIAN VIALARD \* ROB VOERMAN



vill  
des Lilas 94444

khiasma



- a E-1 : Lilas en Scène / ancienne usine Coprobuthe
- b E-2 : ancienne usine Jo-Ca
- c D-3 : ancienne usine Plattino
- d E-6 : ancienne manufacture Dreyfus Niés
- e D-4 : école Romain Holland
- f D-5 : gymnase
- g D-3 : mairie
- h C-3 : église
- i C-3 / D-4 / D-7 : immeubles Art déco
- j B-4 : restes archéologiques (réseau d'eau)
- k C-6 : théâtre du Gard-Chasse

- \* 1 Espace Khiasma : Lewis Baltz
- \* 2 Parc Lucie Aubrac : Paul Cox
- \* 3 Quartier des Sentes : Christian Vialard
- \* 4 Quartier des Sentes : Rob Voerman
- \* 5 Centre culturel Jean Cocteau : Olivier Mirguet

DANS LE CADRE DE LA 9ÈME BIENNALE ART-GRANDEUR NATURE EN SEINE-SAINT-DENIS [WWW.ART-GRANDEUR-NATURE.COM](http://WWW.ART-GRANDEUR-NATURE.COM)

LA BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN ART-GRANDEUR NATURE, « ZONES URBAINES PARTAGÉES », EST ORGANISÉE PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS EN PARTENARIAT AVEC KHIASMA ET LA VILLE DES LILAS. AVEC LE SOUTIEN DES LABORATOIRES PROCESSUS, DE CIRCAD ET DE LA CARTONNERIE 163.

verra le jour le 5 novembre prochain, lors de nouvelles assises. Le syndicat ne marque pas seulement une nouvelle étape dans la maturation du dialogue engagé entre les communes, les intercommunalités, les départements et la région, c'est un véritable acte fondateur.

Reste à déterminer la forme et le périmètre de cette structure de coopération. Sur ce point, les avis divergent. Philippe Dallier, sénateur UMP, prône dans un rapport du 8 avril 2008 la création d'une collectivité inédite, fusionnant le département de Paris et les trois départements de petite couronne. D'autres, comme Jean-Paul Planchou, maire de Chelles (77), pensent que la priorité n'est pas de construire une nouvelle collectivité mais de renforcer les prérogatives de la région Île-de-France. Des groupes de réflexion, comme la fondation Concorde, appellent même à la suppression totale des départements.

Parmi les nombreuses hypothèses envisagées par la conférence métropolitaine, l'une retient

l'attention et présente un « grand Paris » des élus, fort de 174 adhérents et d'une population de huit millions et demi d'habitants. Il comprendrait notamment les 124 communes et les quatre communautés de communes de la petite couronne, les 28 communautés d'agglomérations et les quatre syndicats d'agglomération nouvelle, compris dans l'agglomération.

## Le point de vue de l'État

Depuis 2007, les élus locaux assistent à une volonté de prise en main du dossier du « grand Paris » par l'État. En juin, le président Sarkozy évoquait, à l'occasion de l'inauguration du terminal 3 de Roissy, la possibilité d'une communauté urbaine. Il appelait à la tenue d'un comité interministériel d'aménagement du territoire (CIADT) sur le sujet. En mars 2008, Christian Blanc était nommé secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale. Si tous reconnaissent la nécessité

d'une gouvernance de la zone dense, les élus locaux craignent de se voir contourner par l'État et revendiquent la primauté de l'initiative. La création d'un syndicat mixte ouvert d'étude leur permettra de dialoguer avec le gouvernement dans un cadre institutionnel pour peser efficacement sur les décisions de l'État.

25 juin 2008 : les assises métropolitaines.



© Henri GARAT

## L'intercommunalité, d'hier à aujourd'hui

La France compte plus de 36 700 communes, soit cinq fois plus que l'Espagne ou l'Italie et quatre-vingt fois plus que le Royaume-Uni. Cet émiettement, héritage de l'organisation en paroisses sous l'Ancien Régime, pose de réels problèmes en matière de cohérence des politiques publiques et d'aménagement du territoire. Devant la difficulté des gouvernements successifs à organiser la diminution du nombre d'entités communales, l'intercommunalité est apparue très tôt comme une solution viable. Dès 1890, sont créés des groupements intercommunaux, les syndicats intercommunaux à vocation unique puis à vocation multiple (Sivu et Sivom). Nécessaires, ils se sont vite révélés insuffisants. En 1971, après avoir tenté de contraindre les communes à se regrouper

de façon autoritaire, l'État mise sur une politique d'incitation fiscale. En 1992, les communautés de communes sont créées. Puis les choses s'accélèrent. En 1999, la loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale constitue un tournant, en confortant les communautés de communes et les communautés urbaines et en créant les communautés d'agglomération. À ce jour, le bilan de l'intercommunalité est très positif. Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, 92 % des communes et 87 % de la population française appartenaient à l'un des quatre types de groupements à fiscalité propre. À la même date, on comptait, en France, 171 communautés d'agglomération regroupant 21,9 millions d'habitants.

## Qu'est-ce qu'un EPCI ?

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets de développement. Il en existe deux types, selon qu'ils disposent de ressources propres (et donc d'une fiscalité autonome) ou pas. Les syndicats intercommunaux, sans fiscalité propre, sont la forme la plus courante, en particulier en milieu rural. Ils permettent de mettre en commun une ou plusieurs activités : voirie, transports, traitement des ordures ménagères... Les établissements à fiscalité propre sont plus divers. Leur nature dépend de leur taille. Une communauté urbaine doit compter plus de 500 000 habitants et une communauté d'agglomération, plus de 50 000. Au-dessous de ce chiffre, il s'agit de communautés de communes.

Un EPCI est régi par le principe de spécialité contrairement à la commune, qui possède une vocation générale. Il ne peut donc exercer que les compétences qui lui sont confiées par la loi ou les communes membres.

Les décisions d'un EPCI se prennent à la majorité qualifiée, qui correspond soit aux deux tiers des conseils municipaux des communes concernées, représentant plus de la moitié de la population totale, soit à la moitié des conseils municipaux des communes, représentant les deux tiers de la population.

## L'appartenance des Lilas à des groupements intercommunaux

La Ville des Lilas fait partie de quatre syndicats intercommunaux, structures sans fiscalité propre.

- Sigeif (Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France) : distribution publique du gaz et de l'électricité pour 4,9 millions de Franciliens.
- Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication) qui regroupe 86 villes d'Île-de-France.
- Sitom 93 (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères du 93).
- Sedit (Syndicat des eaux d'Île-de-France) : gestion du service public d'eau potable pour plus de 144 communes franciliennes.

# Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-SAINT-DENIS

**A**u cœur de l'été dernier, le gouvernement a fait voter une loi instituant un droit d'accueil en cas de grève pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires.

Quelques semaines plus tôt, le président de la République affirmait : « *Désormais, en France, quand il y a une grève, on ne s'en aperçoit plus !* » Le service minimum, qui s'ajoute à d'autres attaques contre le service public de l'Éducation nationale, est une véritable remise en cause du droit de grève. Hier les cheminots, aujourd'hui, les enseignants. Qui demain ?

La municipalité des Lilas a exprimé son opposition au service minimum. Comme 25 autres villes de Seine-Saint-Denis, nous avons décidé de ne pas appliquer la mesure lors de la journée nationale de grève du 7 octobre dernier. Comme 25 autres municipalités, nous avons été assignés au tribunal par l'État.

Force est de constater que les magistrats n'ont pas suivi la demande de condamnation formulée ! Car le dispositif de service minimum qui remet en

cause le droit de grève des enseignants est, en outre, tout à fait inapplicable.

Élaborée dans la précipitation, la loi n'a effectivement rien précisé des normes d'encadrement des enfants ni des qualifications exigibles des personnels communaux qui sont censés assumer la garde des enfants. Elle ne prévoit rien au cas où ces personnels seraient eux-mêmes en grève ou trop peu nombreux pour assurer un accueil dans des conditions décentes.

Nous avons interrogé le gouvernement sur ces aspects. Monsieur Darcos nous a fait une réponse hors sujet. C'est pourquoi, aujourd'hui, la municipalité des Lilas réitère sa demande de retrait de cette loi injuste et inapplicable. Nous savons la gêne que peut occasionner un long mouvement de grève. Mais il est illusoire d'imaginer qu'une solution puisse être élaborée sans négociations avec les collectivités locales, les associations de parents d'élèves et les syndicats d'enseignants.

Au gouvernement maintenant de prendre ses responsabilités !



© Virginie Sueres

**« Le dispositif de service minimum qui remet en cause le droit de grève des enseignants est, en outre, tout à fait inapplicable. »**